ARCHÉOLOGIE EN LANGUEDOC

REVUE DE LA FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DE L'HÉRAULT

Publiée avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

25

2001

Saint-Frichoux, un site de l'Antiquité tardive à Tuchan (Aude)

par Philippe Térès *
Etude et dessins des DS-P par Yves Rigoir **

*La localisation de l'ancien lieu-dit Saint-Frichoux a permis la redécouverte d'un établissement de l'Antiquité tardive. Ce site, déjà signalé voilà près d'un siècle par la mise au jour de sépultures, confirme la richesse de l'occupation des Hautes Corbières au Bas-Empire. L'étude des nombreuses céramiques importées et des amphores révèle une campagne tuchannaise largement ouverte aux échanges méditerranéens mais aussi aux courants régionaux, tandis que la céramique commune amorce une lente mutation qui annonce le Haut Moyen Age. Cette dernière période, peu documentée, livre toutefois une série de vases à dégraissant schisteux qui semble produite localement. La présence d'une jarre proche d'exemplaires d'*Ifriqiya, *mais dont l'origine reste à préciser, pourrait constituer un témoignage précieux et rare d'échanges avec le monde arabe.*

INTRODUCTION

D'une altitude moyenne de 140 m, la dépression de Tuchan-Paziols est située dans la partie orientale des Corbières, petit massif de 2000 km² aux reliefs tourmentés qui s'inscrit entre la vallée de l'Agly à l'est et la vallée de l'Aude au nord et à l'ouest (fig. 1).

La prospection archéologique du terroir tuchannais a permis la redécouverte de lieux autrefois mentionnés par divers auteurs. Un site nous a semblé remarquable par son homogénéité quant à la principale période d'occupation (IVe-VIe s.) et les nombreux mobiliers récoltés. Ces éléments ont permis une étude détaillée et riche d'enseignements malgré l'absence de fouilles que nous déplorons[1].

PRESENTATION DU SITE

Le lieu-dit Saint-Frichoux est situé sur la rive gauche d'une petite rivière, le Donneuve, à proximité du point où la route D39 franchit le cours d'eau (fig. 2). Les cartes topographiques ignorent cet ancien toponyme qui désignait une chapelle dédiée à Saint Fructueux et détruite en 1725. D'après J. Bellisens cette chapelle se situait en bordure de l'ancienne route de Narbonne, sur son emplacement fut érigée en 1857 un socle de maçonnerie surmonté d'une croix de fer rustique (Bellissens, 1950, 117-118). Seul le socle est aujourd'hui visible et en place dans une vigne. L'auteur de la monographie avait en ce qui le concerne, pu voir la barre verticale de la croix qui portait l'inscription suivante : 1857 STF A + Be. L'occupation antique de ces lieux était connue depuis 1899 date à laquelle le Dr P. Courrent mentionne la découverte de tombes à dalles à «San Fritous» (Courrent, 1899, 94-95). La description du mobilier contenu dans ces tombes est malheureusement des plus succincte. Il y parle de débris de poteries, col et fond d'une amphore, deux vases intacts d'une capacité de un litre et demi environ qualifiés de *lagena* ou d'*ampulla* en fonction du nombre d'anses, de fragments d'un bol qu'il nomme *patina*. La reproduction photographique qui illustre sa relation a cependant permis de localiser l'*ampulla*, aujourd'hui conservée à la chapelle Notre-Dame des Anges à Tuchan. Ces maigres renseignements vieux d'un siècle constituent nos seules connaissances sur les objets découverts initialement sur le site.

HYPOTHESES SUR LES ORIGINES DU SITE

La présence de tombes, les nombreux vestiges fauniques (caractéristique propre à un habitat) et le toponyme suggérant une origine ancienne de ce lieu de

* 3 impasse des Termes - 30400 Villeneuve-les-Avignon.
** Céramologue, 21 avenue Frédéric Mistral - 13410 Lambesc.

1/ Nous tenons à remercier ici pour leur accueil et conseils, Yves Solier, Guy Rancoule, Dominique Carru, Michel Bonifay et plus particulièrement Yves Rigoir dont le réexamen des DS-P fut un gage précieux pour notre étude, tout comme la contribution de Claude Raynaud qui a bien voulu relire le manuscrit et y apporter corrections et suggestions.

culte, sont autant d'éléments qui révèlent la complexité et la richesse de cet établissement. Ces indices contradictoires sont de nature à générer diverses hypothèses sur les origines de Saint-Frichoux.

Si l'on excepte quelques traces révélant une fréquentation des lieux à la préhistoire récente ainsi qu'au début de notre ère, l'occupation permanente ne semble débuter qu'au tout début du IVe s., époque à laquelle on pourrait faire remonter les tombes à inhumation découvertes à la fin du XIXe s. et dont la relation par le Dr Courrent semble crédible, malgré l'extrême pauvreté du site en restes humains. La description des tombes (coffre en lauzes) ainsi que les mobiliers figurant sur la photographie de 1899, confirment cette datation. L'*ampulla* n'est autre qu'une petite cruche globulaire à bord en bandeau caréné et la *lagena* une amphorette à panse globulaire et col étroit[2] (fig. 3), ces deux formes étant présentes à Lunel-Viel dans des

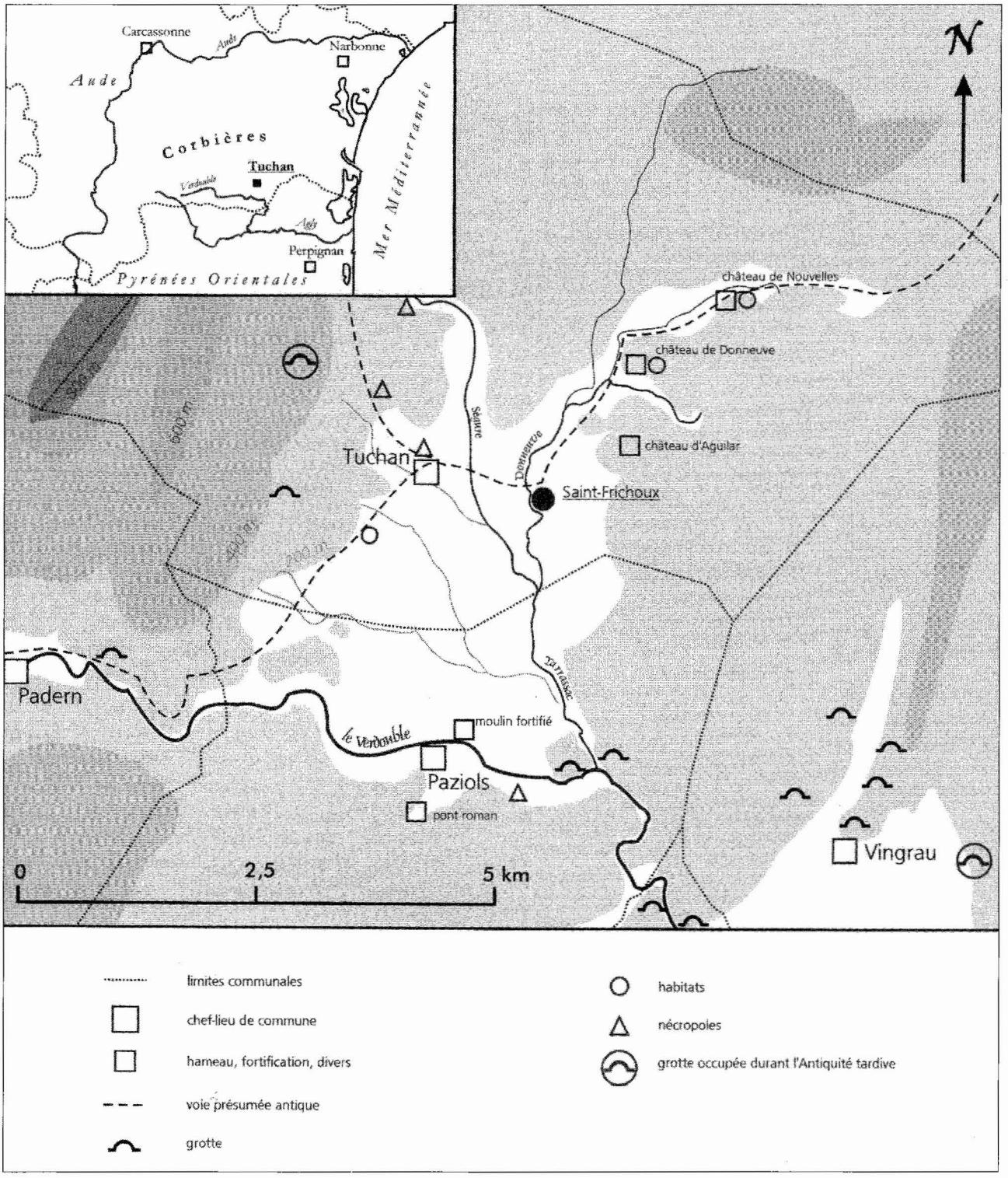

Fig. 1 — Plan de situation du site de Saint-Frichoux.

2/ Respectivement formes CL-ENG F9 et CL-REC 9m (DICOCER 1993, 203 et 234).

tombes du IVe s. de la nécropole du Verdier. Le col et le fond de l'amphore semblent caractéristiques des productions de Bétique, bien représentées sur le site. La *patina* ne figurant pas sur le cliché pourrait être un plat tronconique à pâte sableuse réductrice, article fréquemment livré par des sépultures de cette époque. On ajoutera également la trouvaille, lors des prospections récentes, de divers objets de parure : fragments de bracelets, grain de colliers et cabochons en pâte de verre, bracelets ou anneaux de bronze. Ces objets pourraient avoir été déposés dans des tombes, tout comme un autre ensemble hétéroclite (fibules du Haut Empire, divers silex dont un percé d'un orifice de suspension, un fragment d'anneau en calcaire blanc, etc.) évoquant des dépôts d'objets à valeur talismanique.

La présence d'un habitat apparaît tout aussi probable, comme en témoigne le nombre élevé de céramiques qu'il est difficile d'attribuer en totalité à des sépultures, ainsi que les nombreux vestiges de faune[3] surtout représentés par des dents (majoritairement des ovins mais aussi suidés, bovidés, équidés) et des coquillages (essentiellement peignes et huîtres). A ces petites concentrations de déchets culinaires, sont parfois associées des céramiques communes à la typologie caractéristique relevant d'une ambiance tardive (VIe s.). Les déchets de métallurgie du fer attestent l'existence d'un atelier de transformation d'où quelques fragments de terre rubéfiés et vitrifiés semblent provenir. Cependant, les traces les plus tangibles d'un habitat résident dans l'observation des restes d'une petite structure matérialisée en surface par une tache claire d'une dizaine de m² se découpant nettement sur le substrat local plus sombre. De cette petite surface proviennent des moellons de calcaire tendre (tuf) et de grès, de rarissimes fragments de tuiles antiques par ailleurs quasiment absents sur l'ensemble du site, ainsi que du mortier à l'origine de la couleur blanchâtre de la surface et dont un fragment plus important contient un tesson d'amphore africaine. Les céramiques récoltées à cet emplacement sont surtout constituées de productions et de formes caractéristiques du Ve s. (amphores africaines, céramique estampée grise, urnes à pâte sableuse réductrice) accompagnées de nombreux vestiges de faunes.

Il est dès lors assez difficile d'identifier ce modeste édifice à une petite église paléochrétienne comme nous y invite la présence de l'ancienne chapelle Saint-Fructueux, dont l'emplacement est toujours matérialisé (à quelques mètres seulement sur une parcelle adjacente) par le socle de la croix. Cette proximité entre les deux vestiges fait naturellement songer à un déplacement d'un premier lieu de culte dont l'existence reste à prouver, lors de l'édification d'une nouvelle église que l'on pourrait situer entre les VIIe et XIIe s., l'estimation nous étant suggérée par l'étude des céramiques communes et par la trouvaille de monnaies médiévales près de la chapelle moderne[4]. Nous avons également constaté que la parcelle où ont été exhumées les monnaies, livre peu de tessons antiques, les céramiques trouvées à cet en-

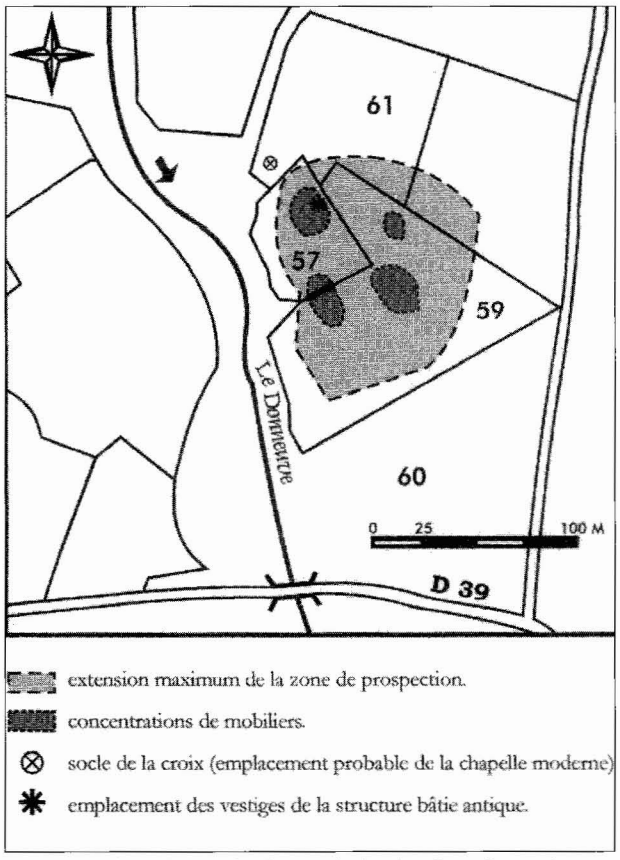

Fig. 2 — Plan général du site sur le fond cadastral actuel.

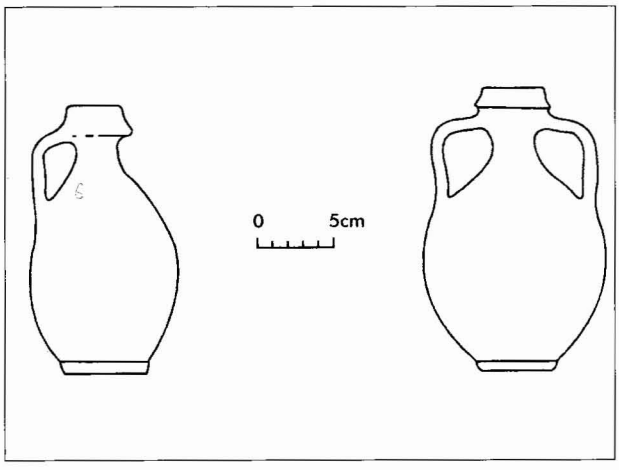

Fig. 3 — *Ampulla* et *lagena* trouvées à Saint-Frichoux à la fin du XIXe s. (d'après photographie).

3/ Ces vestiges se rencontrent souvent en petites concentrations, parfois mêlées de céramiques. De telles concentrations ont été observées sur un site contemporain, Saint-Estève-de-Gaure à Rouffiac d'Aude, par Guy Rancoule qui nous a aimablement communiqué le renseignement. Contrairement aux hypothèses faites en prospection, les fouilles ont montré que le matériel provenait non de tombes mais de plusieurs petites fosses à déchets (Rancoule, 1965).

4/ L'existence des monnaies nous a été divulgué par M. Georges-Edouard Pous que nous remercions vivement, ainsi que Yves Solier qui nous a communiqué la liste de ce petit lot. Il comprend une obole et un denier de Melgueil mal conservés et une maille de Louis XI de l'atelier de Perpignan.

droit appartenant à des productions médiévales ou plus tardives[5]. La dédicace de la chapelle à Saint-Fructueux[6] semble quant à elle plaider pour une origine antique du lieu de culte. Il est donc possible d'envisager l'existence sur notre site, d'une modeste église paléochrétienne dédiée au saint espagnol[7], peut-être liée au culte de reliques, et qui a pu s'implanter près d'une petite nécropole.

Située aux abords d'un ancien chemin reliant Narbonne à la vallée du Verdouble par les cols de Gléon et de Nouvelles, une telle implantation ne serait pas surprenante. Cet itinéraire est du reste jalonné de vestiges antiques, comme les villas gallo-romaines d'Embres et de Nouvelles, ou du Haut Moyen-Age avec un certain nombre de chapelles préromanes. On citera en particulier Notre-Dame de Gléon qui conserve une inscription chrétienne du VIe s. mentionnant la construction d'une chapelle par le Wisigoth Diusulfus et son épouse Wiliesinda (Bousquet, 1978), ainsi qu'une épitaphe du VIIe s. provenant du domaine des Mandourels (Villesèque-des-Corbières) dédiée à un autre Wisigoth du nom de Trasemirus (Landes, 1988, 229).

LES MONNAIES

Sur les quelques monnaies trouvées à Saint-Frichoux, deux seulement sont antiques :

• Monnaie fruste (10 mm) coupée en deux.

• Monnaie constantinienne type *Gloria exercitus* une enseigne (336-341 ap. J.-C.).

• Louis XIII double tournois : A/ LOV - - XIII . R . D . FRAN . ET . NA . H (buste âgé d'homme drapé et

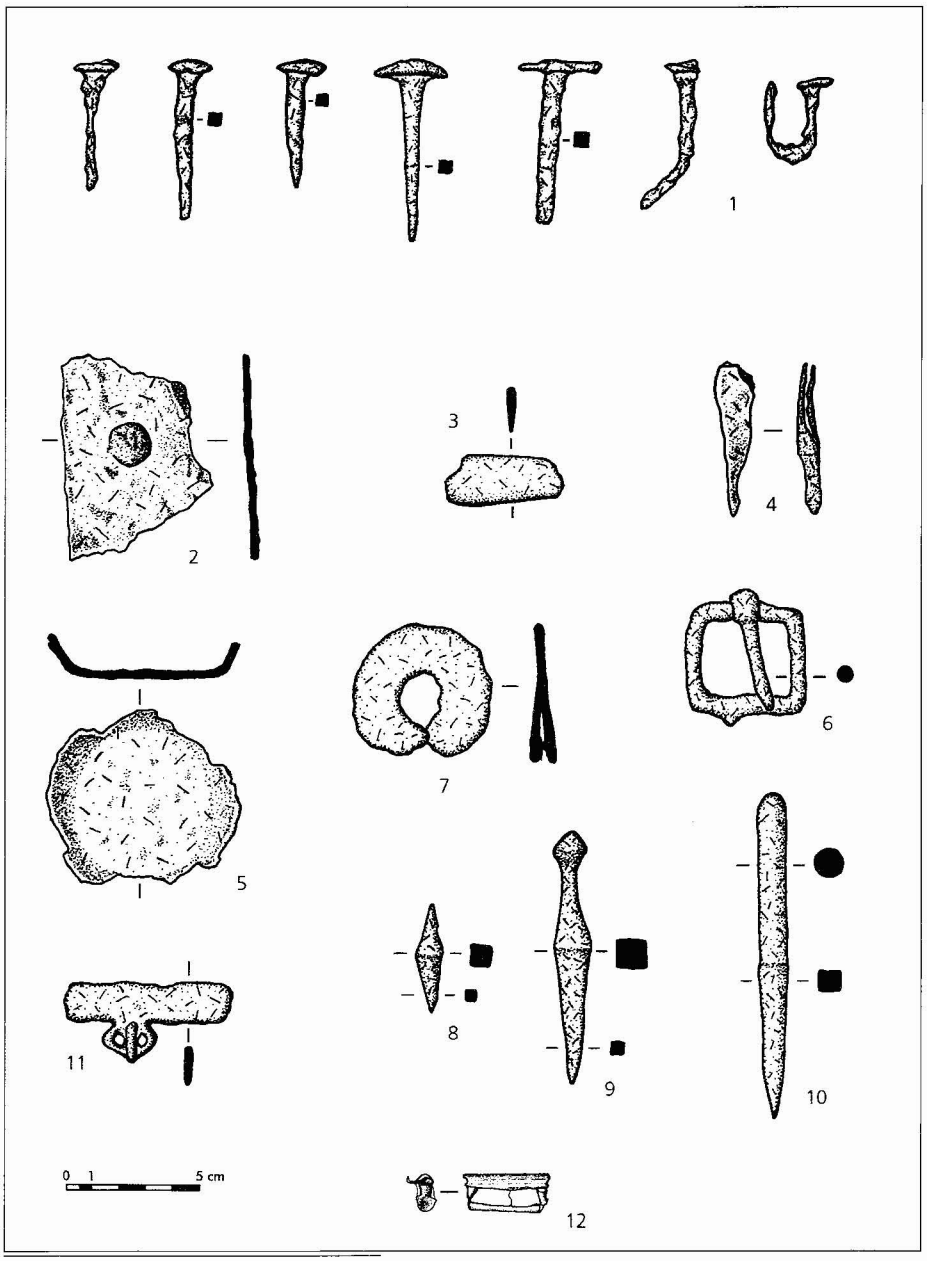

Fig. 4 — Objets en fer (n°1 à 11) et agrafe de réparation en plomb (n°12).

5/ Les tessons trouvés sur cette parcelle feront l'objet d'un paragraphe distinct dans notre étude.

6/ Saint Fructueux de Tarragone, martyr du IIIe s. ou Saint Fructueux évêque de Braga au VIIe s.

7/ L'Espagne a été plus précocement christianisée que la Gaule, c'est ainsi que de nombreuses églises furent placées sous la protection de saints espagnols, comme en témoigne la création par Rusticus à Narbonne d'une basilique terminée en 456 et dédiée à Félix le martyr de Gérone.

lauré) - R/ croix pattée . DOVBLE TOVRNOIS . 1639 (3 lys).

• Gaston d'Orléans prince des Dombes, double tournois : A/ croix pattée GASTON VSV D LA SOV DOMG (buste drapé, tête à droite) - R/ croix pattée DOVBLE TOVRNOIS 1641 (3 lys sous un lambel).

La présence d'une monnaie constantinienne du type *Gloria exercitus* sur notre site n'est pas surprenante, l'abondance des émissions au IVe s. par les ateliers d'Arles et de Lyon n'étant plus à démontrer. L'usage de ces petites monnaies s'est probablement maintenu au siècle suivant où l'on commence à les couper en deux et même en quatre, à les surmouler ou les refondre. Ce recyclage, rendu nécessaire par la pénurie de petit numéraire qui a sévit au Ve s. est sans doute à l'origine de la petite monnaie fruste coupée en deux. Les monnaies royales et modernes trouvées sur le site semblent quant à elles prouver la mise en culture ancienne de ces parcelles où des épandages successifs ont pu déposer ces pièces.

LE MOBILIER NON CERAMIQUE

Objets en fer (fig. 4)

Bien que modeste, le mobilier en fer livre quelques pièces intéressantes, malgré la corrosion qui en a parfois rendu la conservation impossible. Il faut cependant souligner la présence d'objets incontestablement postérieurs à l'occupation antique des lieux (deux fragments de clefs, ustensiles de cuisine, un couvercle d'encrier portant sur sa circonférence les voyelles et les chiffres). Pour le reste on dénombre plusieurs objets dont l'état de corrosion avant restauration et la typologie en font des contemporains probables des céramiques tardo-antiques :

• Des clous très corrodés sont souvent fragmentés, quelques-uns uns laissent entrevoir une pointe de section carrée (n°1). Un exemplaire complet présente une tête hémisphérique.

• Un fragment de tôle avec un clou enchâssé dont il ne subsiste que la tête hémisphérique (n°2).

• Un fragment de lame d'un petit couteau dont le dos paraît droit (n°3). Un autre fragment pointu qui se délite longitudinalement sous l'action de la corrosion rappelle l'extrémité d'une lame (n°4).

• Le fond d'une coupelle doit appartenir à une lampe (n°5), ce type d'objet est courant dans des contextes funéraires tardo-antiques (Landes, 1988, 194).

• Une boucle de forme carrée, exemplaire complet avec ardillon (n°6).

• Un disque incomplet dont le centre est évidé et les deux extrémités se chevauchent (n°7), demeure énigmatique.

• Deux poinçons à section carrée. Le plus petit est incomplet (n°8), tandis que l'autre possède une tête hémisphérique ou pyramidale (n°9). Ce dernier exemplaire se retrouve fréquemment dans des tombes mérovingiennes du nord de la France. Plus proche de nous un poinçon identique provient d'une tombe à dalles du VIe s. découverte dans l'Aude (Guiraud-Cattaneo, 1968, 187 et 189, fig. 2).

• Un poinçon plus massif que les précédents est d'un type différent (n°10). La partie supérieure possède une section ronde alors que la partie inférieure est carrée.

• Un fermoir d'aumônière (n°11). Cet objet est également fréquemment présent dans les sépultures mérovingiennes.

La présence d'objets, comme le poinçon à tête pyramidale ou le fermoir d'aumônière, semble confirmer une occupation tardive du site au VIe s., comme le suggèrent les comparaisons évoquées dans cet inventaire.

Objets en plomb (fig. 4)

• Deux fragments de tôle, chacun s'enroulant sur lui-même.

• Une agrafe de réparation (n°12) d'un vase modeste d'après l'épaisseur du fragment conservé (7 mm).

Objets en bronze (fig. 5)

Les articles en bronze ou cuivre sont essentiellement représentés par des objets de parures :

• Fragment de bracelet de section plate. L'ornementation consiste en un motif linéaire en zigzag entre deux lignes, le tout semble gravé à froid (n°1).

• Bracelet de section plate, décoré d'incisions en forme de chevron de part et d'autre de deux motifs : une croix de Saint André inscrite dans un carré et un deuxième motif, également dans un carré, plus difficilement interprétable, à moins qu'il ne s'agisse aussi d'une croix mal exécutée. Le tout est d'une facture peu soignée (n°2).

• Fragment d'un bracelet ou d'une bague de section plate à très faible épaisseur. Décor consistant en deux lignes de motifs ocellés gravés à froid (n°3).

• Anneau de section plate large présentant trois enchaînements décalés de points alignés, encadrés par deux lignes moulurées (n°4). Les enchaînements de points sont réalisés au poinçon qui a percé de part en part le métal, donnant au décor ajouré un effet de damier.

• Trois petits morceaux de tôle de bronze dont un seul porte une ornementation, sous la forme d'une pastille au repoussé. Ce morceau affecte une forme courbe et l'objet pourrait avoir été discoïdal (n°5).

• Objet de forme lancéolé de 2,6 cm de longueur, percé à son extrémité la plus large (n°6). Une paire de ferrets en bronze, identiques à notre exemplaire, accompagnait deux petites boucles de chausses dans une tombe féminine de la nécropole de Cadarache

(Pouyé 1994, 67 et 123 fig. 40). Ce type d'accessoire vestimentaire (garnitures de lanières) semble devoir être attribué aux VIe-VIIe s.

• Fibule du type Feugère 22 b1 (Feugère, 1985, 183). Petit exemplaire à arc plein et à charnière repliée vers l'intérieur (n°7). Porte un décor longitudinal, probablement moulé, sur les côtes de son arc. La plaque de tête est décorée de deux cercles pointés.

• Fibule du type Feugère 22 b2, plus grande que la précédente et la plus complète du lot, il ne lui manque que l'ardillon (n°8). La charnière est repliée vers l'extérieur, l'arc porte de simples côtes lisses et la plaque de tête est décorée de lignes moulurées.

• Fibule du type Feugère 22 d. Elle possède deux arcs qui étaient reliés par des rivets, elle s'est du reste brisée au niveau du premier rivet (n°9). Un exemplaire assez proche provient de Saint-Bertrand-de-Comminges (Feugère, 1985, 312, 321, planche 138 n°1728). Notre exemplaire semble en marge de la zone habituelle de diffusion. Probablement fabriqué en Gaule septentrionale, ce type de fibule est rarement répertorié sur les sites méridionaux.

La présence de trois fibules datées du premier siècle[8] sur un site de l'antiquité tardive constitue une surprise. On peut supposer que ces fibules ont vu leur utilisation se prolonger au Bas Empire où elles sont parfois déposées dans des sépultures. Signalons une fibule du type 3b associée à un mobilier funéraire du IVe s. à Laudun dans le Gard (Feugère, 1985, 197), alors qu'une tombe de l'antiquité tardive à Cadarache (Bouches du Rhône) a livré une fibule datée de la transition entre le premier et le second Age du Fer (Pouyé, 1994, 69-70). Des cimetières mérovingiens ont également livré ce type d'objets.

En ce qui concerne les bracelets et anneaux, on remarque que les décors (zigzag, lignes de points disposés en damier, chevrons) à base de motifs géométriques se retrouvent à toutes les époques. On observe cependant fréquemment le zigzag sur des anneaux des IIIe-IVe s. (Guiraud, 1989, 199). Le motif incisé de la croix inscrite dans un carré pourrait être plus tardif, on le découvre sur plusieurs exemplaires de bracelets, de fibules et de boucles de ceinturons au VIe s.[9].

Objets en os (fig. 6)

• Un fragment d'épingle qui porte une incision circulaire (n°1).

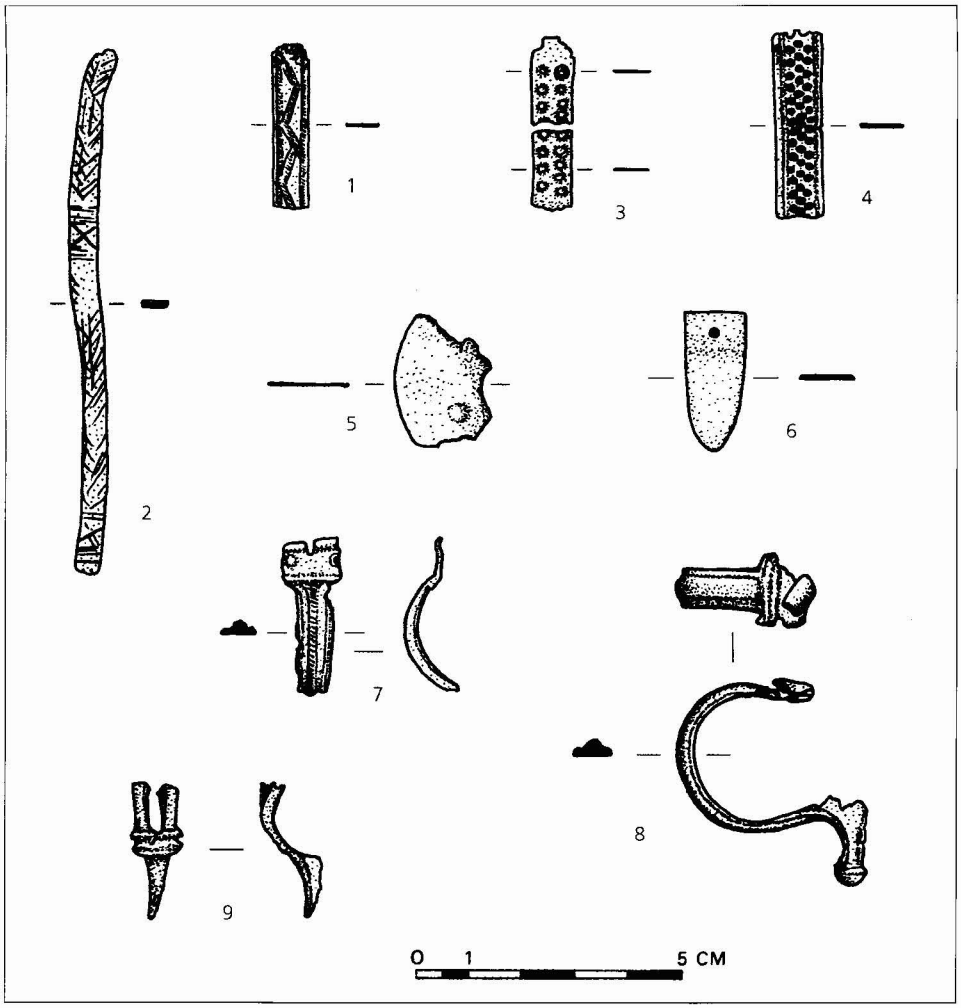

Fig. 5 — Objets en bronze.

8/ Ces fibules se rencontrent fréquemment en Gaule, dans des contextes néroniens, flaviens, voire plus tardifs comme des niveaux datés du IIIe s. (Feugère, 1985, 323-324).

9/ On peut se reporter aux Catalogues des expositions : Les derniers romains en Septimanie IVe-VIIe s. Lattes, 1988, p. 184 et 216, et Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale, Lyon, 1986, p. 152 n°376.

• Une fusaïole (n°2). Cet objet est fréquent dans des contextes funéraires au VIe s. (Cathma, 1993, 179). Notre fusaïole ne porte pas de décoration contrairement à d'autres exemplaires de cette époque sur lesquels apparaissent des motifs géométriques gravés.

Objets divers (fig. 6 et 7)

Les prospections ont livré de nombreux objets dont l'appartenance à la période antique n'est pas assurée. Il nous a cependant semblé utile d'en faire l'inventaire.

• Fragment d'anneau en calcaire blanc, d'un diamètre d'environ 30 mm et d'une section ovale de 7 mm, aux cassures très émoussées (n°3). Des objets similaires et complets provenant de l'oppidum du Cayla de Mailhac (Taffanel, 1998, 22 et 27 fig. 9) sont supposés être des perles.

• Galet gris de 5 cm, vaguement ovale et percé en son centre d'un orifice (1 cm) qui semble artificiel.

• Un ensemble d'une vingtaine de silex, généralement non taillés, de diverses couleurs ou à la patine d'un blanc porcelaine. Aucune concentration n'a été notée. On remarque dans ce lot deux nucleus, un grattoir triangulaire de 6 cm, ainsi que quelques lamelles.

• Un petit silex en demi-lune, taillé sur ses deux faces et percé d'un orifice de suspension (n°4). L'orifice de trois mm de diamètre a vraisemblablement été pratiqué à l'aide d'un outil métallique.

• Trois pierres à aiguiser (fig. 7) de différentes formes et nature de roche, l'exemplaire en forme de tête de marteau provient de la parcelle au socle de la croix.

• Un petit polissoir rectangulaire, en calcaire au grain très fin de type lithographique.

• Un fragment de meule gisante (*meta*) en basalte provient d'un petit moulin manuel rotatif. Un deuxième fragment de la meule supérieure (*catillus*) n'a pas été ramassé. Ces objets sont très fréquents dans notre région, tous les sites romains inventoriés sur la commune en ont livré.

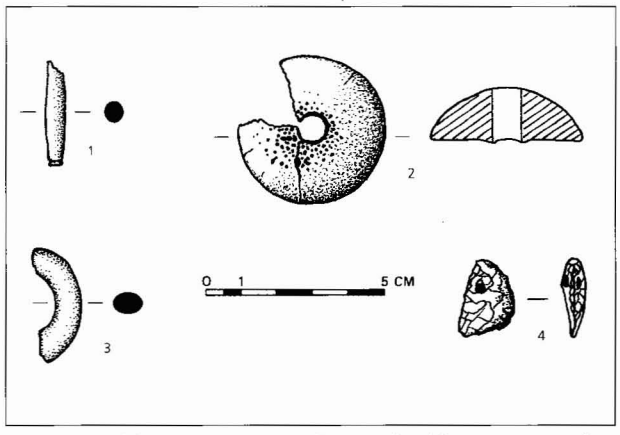

Fig. 6 — Objets en os (n°1 et 2), calcaire blanc (n°3) et silex (n°4).

• Trois fragments de marbre blanc d'épaisseur variable (0,8 cm, 2 cm, 3 cm). Le plus épais porte sur une de ses faces des traces de travail au ciseau et semble antique.

• Moitié d'une petite sphère (3 cm) en calcaire gris (cochonnet pour le jeu de boules ?).

• Trois billes d'un même diamètre (1,5 cm). Deux sont en terre cuite, la troisième en calcaire gris clair. Nous supposons ces objets modernes et arrivés sur le site lors d'épandages. Il faut toutefois préciser qu'un site de l'âge du Bronze de la commune de Tuchan[10], nous a également livré lors d'une prospection, une bille en calcaire identique.

La présence dans cet ensemble hétéroclite, d'objets à la datation incontestablement antérieure au reste des mobiliers, a déjà été évoquée lors de la présentation du site. Si le petit ensemble de silex nous semble révéler des traces de fréquentations préhistoriques, confirmées par quelques tessons de céramiques, le fragment d'anneau en calcaire blanc, le petit silex taillé affublé d'un orifice de suspension et peut être la bille en calcaire, posent le problème d'une éventuelle réappropriation de ces objets comme talisman à une époque tardive[11].

LE VERRE

La verroterie (fig. 8)

• Moitié d'une perle tubulaire à facettes, verre bleu foncé (n°1). Des perles identiques sont signalées sur des sites contemporains : atelier de potiers de Portout (Pernon, 1990, 83), nécropole de Cadarache (Pouyé, 1994, 122), cercueil en bois du IVe s. de la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Landes, 1988, 191-192).

• Deux fragments de bracelets côtelés, pâte de verre de couleur noirâtre et totalement opaque (n°2). L'un des fragments présente un aspect usé, bien qu'identiques ils ont été trouvés à deux endroits distincts et

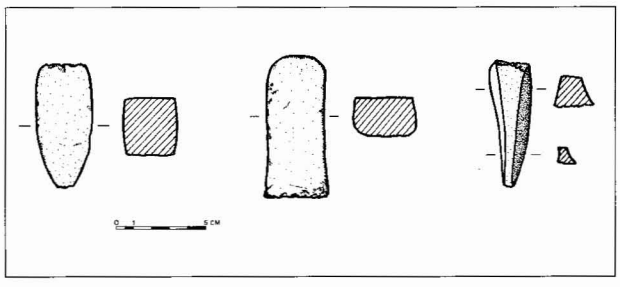

Fig. 7 — Pierres à aiguiser.

10/ Ce site de l'âge du Bronze Moyen, révélé lors des prospections que nous menons sur le territoire tuchannais, n'a pas fait l'objet d'une publication. Distant d'environ un kilomètre de Saint-Frichoux, cette station voisine avec une parcelle qui a livré de la céramique de l'Antiquité tardive.

11/ La présence de ces objets, ainsi que des fibules déjà décrites, peut également faire songer à des dépôts dans des tombes, dont on sait qu'elles ont pu exister sur le site. Concernant les fibules cette pratique a déjà été évoquée dans notre étude, elle est également avérée pour les silex (Pouyé, 1994, 66 et Rivet, 1980, 181, fig. 20).

éloignés, il semble donc qu'ils ne fassent pas partie du même bracelet. On peut établir un parallèle avec des grains de colliers pareillement côtelés et d'une matière semblable, provenant de nécropoles wisigothiques ibériques[12].

• Chaton de bague de forme ovale, pâte de verre bleu cobalt (n°3).

Le chaton de bague et la perle semblent relever d'un contexte gallo-romain au sens large difficile à dater. Par contre, nous pouvons proposer une datation plus basse (VIe s.) pour les bracelets côtelés, dont les seuls éléments de comparaisons sont, à notre connaissance, les grains de colliers d'époque wisigothique.

La vaisselle de verre (fig. 9)

Bien qu'extrêmement fragmenté, le reste de la verrerie livre quelques indications sur la vaisselle de verre en usage à la fin de l'Antiquité, en milieu rural dans l'Aude. L'étude s'appuie principalement sur les travaux de Danielle Foy et notamment les ensembles de verre

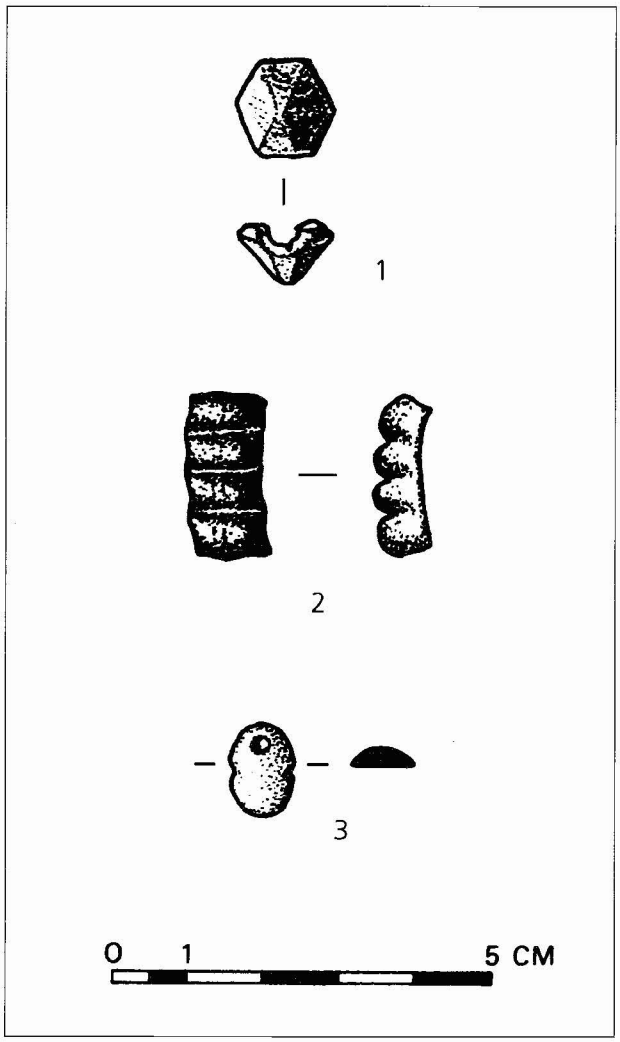

Fig. 8 — Verroteries.

provenant de l'oppidum de Saint-Blaise (Foy, 1994), de la Bourse à Marseille (Foy, 1984) et du Clos de la Lombarde à Narbonne (Foy, 1991).

Les comparaisons que nous avons pu établir semblent mettre en évidence la présence de coupes (forme Isings 116-117) et/ou gobelets (forme Isings 106/96) à bord coupé, qui ont en commun leur ouverture à arrête vive et un profil interrompu par une gorge qui sépare habituellement le bord du corps de la pièce. Quatre bords et deux fonds ombiliqué (n°1 à 6) pourraient appartenir à ces pièces à bord coupé net que l'on situe généralement à partir de la seconde moitié du IVe s.. On note qu'un des bords est proche par la couleur verdâtre de sa matière de l'un des fonds, les autres éléments sont presque incolores.

Un fragment de col en entonnoir (n°7), au rebord décoré d'un unique cordon de verre rapporté d'un diamètre d'environ 6 mm, appartient à une bouteille de type Isings 120. Le verre de couleur olivâtre est de bonne qualité et peu altéré. Cette forme, représentée au Clos de la Lombarde, apparaît au début du Ve s. Notre exemplaire semble représentatif de cette période où dominent les rebords décorés d'un unique cordon de verre. Un deuxième petit fragment de cordon semble s'enrouler sur un col de faible diamètre (n°8). Le verre également de bonne qualité est légèrement verdâtre, il pourrait s'agir d'une deuxième bouteille du même type.

Six rebords (n°9 à 14) portent des sillons profonds dessinant des lignes parallèles à ces derniers. Nous sommes en présence de vestiges d'ornementations appliquées à chaud sur les parois et incrustées dans la masse. Le verre blanchâtre ainsi incrusté adhère assez mal à son support, il a de ce fait généralement disparu à l'exception de deux pièces laissant apercevoir quelques traces. Ces fragments en verre très fin, de couleur vert d'eau ou jaunâtre, ont un rebord légèrement épaissi. Ils appartiennent majoritairement à des coupelles, mais un gobelet (n°12) semble attesté. Le décor d'émail apparaît vers le milieu du Ve s. où il reste exceptionnel, cette ornementation est surtout représentative du début du siècle suivant.

Plusieurs fragments de pieds coniques forment un ensemble relativement important au sein de la vaisselle de verre du site. La difficulté de distinguer, lorsque ces éléments sont très fragmentés, les pieds coniques des bases de verres à tige a déjà été évoquée dans un contexte plus général (Foy, 1995, 207). L'examen des fragments a mis en évidence un premier groupe constitué de huit pieds coniques (n°15 à 19) soufflés dans un verre vert pâle, souvent très irisé. La fragilité de la matière semble être responsable de la minceur d'une grande partie de ce matériel, auquel il faut sans doute

12/ Voir en particulier les reproductions de photos présentant des pièces qui proviennent de la nécropole de Guadalajara (Espagne) : Les Wisigoths. *Dossiers Histoire et Archéologie*, n°108, septembre 1986, p. 62.

ajouter deux rebords à lèvre arrondie (n°20 et 21). Nous associons cet ensemble à la forme 109 de Isings. Sur le site de la Bourse les pieds coniques de teinte claire (verdâtre ou bleutée) sont concentrés dans les niveaux de la fin du Ve s. et du début du VIe s. datation qui rejoint celle avancée par les résultats des fouilles des nécropoles mérovingiennes (Foy, 1994, 205).

L'autre ensemble plus réduit regroupe trois fragments de pieds coniques (n°22 à 24) ainsi que trois rebords à lèvre arrondie (n°26 à 28), dont un présente une gorge interne très prononcée (n°28). La matière se distingue nettement du premier ensemble, le verre est plus résistant et peu altéré, la couleur olivâtre prend parfois une teinte jaunâtre. La pièce la plus complète

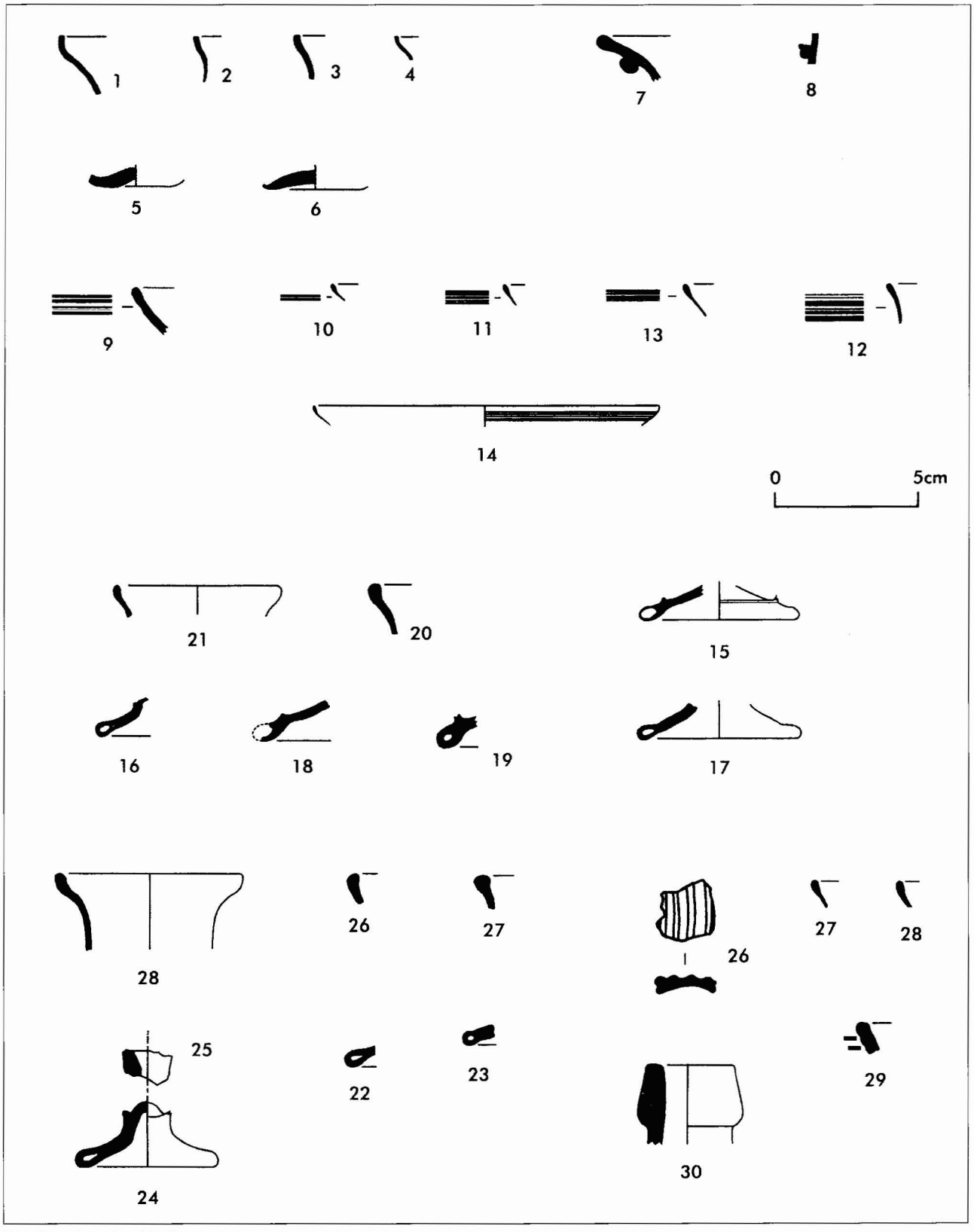

Fig. 9 — La vaisselle de verre.

du lot (n°24), un fragment de pied en forme de disque légèrement conique, a conservé une partie de sa tige. Lors de la confection, le verre replié pour former le support a formé une sorte de petite bille à l'intérieur de la base de la tige. Un autre morceau de tige creuse (n°25) semble provenir du même verre, que nous identifions au type 111 Isings. Ces verres, tant par leur typologie que par la matière dans laquelle ils ont été soufflés, sont comparables à ceux que Danielle Foy fait apparaître au début du VIe s. (Foy, 1995, 207) ils ne deviennent vraiment prépondérants que dans la seconde moitié de ce siècle.

On note dans le reste de la verrerie quelques éléments remarquables, comme deux fragments d'anses verdâtres ou un fragment de verre côtelé de même couleur et très irisé (n°26). Deux rebords légèrement épaissis de coupelles (n°27 et 28) sont proches, tant par la typologie que par le verre fin et altéré, des exemplaires à décor d'émail précédemment décrits. Deux déchets de verre d'un bleu foncé, dont un en forme de goutte, sont vraisemblablement le résultat d'une fusion. Un minuscule fragment de rebord sans lèvre (n°29) de couleur vert pâle porte au moins deux rainures (décor moulé) parallèle au bord. Le rebord en bandeau épaissi d'un goulot de flacon ou de bouteille (n°30), pose problème quant à sa datation. Le verre verdâtre et très irisé paraît antique, mais la typologie du bord est inédite.

LES CERAMIQUES (tableau I)

Une étude par parcelle n'a pas été possible et le mobilier (plusieurs milliers de tessons) a été considéré dans son ensemble. Nous avons systématiquement collecté les bords, fonds, éléments de préhension et tessons décorés. Après étude, les céramiques résiduelles ont été écartées de la publication[13]. Les divers comptages servant à établir le nombre minimum d'individus (N.M.I.) ne prennent en compte que les bords à l'exception des lampes africaines et de l'amphore présumée italique. Le décompte des décors sur les DS.P. fait intervenir l'ensemble des tessons.

Les Céramiques fines

La céramique luisante (fig. 10)

Avec 26 bords soit 4,93% de l'ensemble des céramiques fines de Saint-Frichoux, cette catégorie minoritaire est cependant bien attestée. Souvent comptabilisés avec la céramique Claire B c'est à la céramique Luisante que nos tessons semblent devoir être attribués. Les caractéristiques des pâtes (très fines, poreuses et parfois pulvérulentes, couleur beige à orange et rosé) sont classiques et les tessons ont parfois conservé le revêtement orangé à noir aux reflets métallescents qui caractérise cette production. L'étude typologique est assez malaisée (comme du reste pour l'ensemble des céramiques du site) du fait de l'extrême fragmentation du mobilier.

On note l'abondance de petits fragments de lèvres en amande (13 ex.) que nous attribuons à la forme Pernon 37A (n°1 à 3) représentée de façon certaine par un exemplaire et divers fragments de carènes guillochées. Un petit bord de marli décoré sur sa face supérieure de guillochis (n°4) pourrait appartenir à une assiette Pernon 7B. Un autre petit bord (n°5) présente quant à lui les caractéristiques d'une coupe de forme Pernon 10. On dénombre également deux bords de petites coupes carénées Pernon 36 (n°6), au col décoré de reliefs à la barbotine, en l'occurrence des lunules. Trois fragments de cols décorés (n°7) sont vraisemblablement en rapport avec cette forme alors que quatre fragments de

Céramiques de Saint-Frichoux			N.M.I.
Céramiques fines 532 (50%)	Luisante		26
	DS.P. (avec formes 16)	Orangées	90
		Grises	241
	Sig. Africaine	Claire C	2
		Claire D	169
		Lampes	4
Céramiques communes 472 (44%)	Kaolinitique		1
	« Bonissos »		40
	Sableuses réductrices		299
	Réductrice à dégr. schisteux		8
	Calcaire oxydante		123
	Import. méditerranéenne		1
Amphores 37 (3%)	Bétique		11
	Lusitanie		5
	Italie du sud		1
	Afrique		11
	Méditerranée orientale		2
	Indéterminée		7
Divers 33 (3%)	Protohistoire		3
	Sig. Gauloise		11
	Médiévales et modernes		19
Total			1074

Tableau I — Répartition par catégories et effectifs des céramiques trouvées à Saint-Frichoux.

13/ Il s'agit d'une centaine de tessons dont la classification donne : Protohistoire, 7 (3 bords) ; Sigillée sud-gauloise, 39 (11 bords) ; moderne ou indéterminé, 48 (19 bords).

pieds étroits, dont un complet (n°8), pourraient appartenir à des gobelets Pernon 62. Un bord à collerette moulurée (n°9) semble appartenir à une cruche Pernon 90. Le reste des tessons comporte trois morceaux d'anses et plusieurs pieds annulaires.

La majorité des tessons se rapporte au IVe s., en raison notamment de la prédominance du bol caréné Pernon 37A (Lamboglia 1/3) que l'on retrouve fréquemment dans des sépultures de cette époque. Toutefois cette forme est attestée à Pataran (Aigues-Vives, Gard) jusqu'à la fin du Ve s (Cavailles-Llopis, 1986, 177), et les caractéristiques générales des pâtes tendres et poreuses ainsi que des revêtements qui s'écaillent facilement, rappellent la dernière phase de production des potiers de Portout (Pernon, 1990, 110-111). Située au milieu du Ve s., on y observe une nette tendance à la mécuisson. Il semble donc possible d'assimiler une partie de la céramique Luisante trouvée à Saint-Frichoux aux productions tardives des ateliers savoyards (Portout-Conjux). Le pourcentage de Luisante à l'intérieur des céramiques fines de Saint-Frichoux est conforme à ce que l'on observe dans le reste du Narbonnais et du Roussillon, zones situées en marge de l'aire de diffusion principale limitée à la vallée du Rhône et au Languedoc Oriental, où cette catégorie domine nettement au sein de la vaisselle fine.

Les dérivées de sigillées paléochrétiennes (Y. Rigoir)

Deux sortes de poteries de terre sont bien représentées à Saint-Frichoux : d'une part les «formes 16», bols d'une forme particulière typique en Languedoc, d'autre part les Dérivées-des Sigillées Paléochrétiennes[14]. Cette ultime production de Gaule méridionale domine nettement au sein des vaisselles fines du site. Les DS.P. de l'Aude ont fait l'objet de deux études de référence (Courtieu *et alii*, 1980 et Rigoir, 1991) qui semblent démontrer l'existence de deux grands groupes d'ateliers, l'un à Carcassonne et l'autre à Narbonne, constituant l'épicentre de l'aire de production languedocienne. La proportion de vases cuits en atmosphère oxydante, marqueur déterminant du Groupe Languedocien, oscille sur le site de Saint-Frichoux entre 27% (ensemble des bords) et 17% (ensemble des pièces décorées).

«Les formes 16» (fig. 11 et 12)

Présente dans les deux modes de cuisson (45% d'orangé), cette forme de bol typique en Languedoc est largement représentée dans sa variante la plus courante, au bord raccordé à la panse par une cassure plus ou moins nettement marquée. Une autre caractéristique de cet ensemble, l'engobage par trempage renversé (Rigoir, 1980, 40), n'est visible qu'à l'extérieur de deux pièces grises et à l'intérieur d'un bord orangé en raison du mauvais état de conservation des surfaces. Leur diamètre varie de 15 à 35 cm, autour de 25 pour la majorité. Ce sont donc des récipients d'une contenance assez importante, aux environs de 4 litres. Les relations de cette série avec les autres DS.P. sont attestées par certains exemplaires plus soignés ou présentant des motifs imprimés (Rigoir, 1980, 46-47) comme ici le fragment n°18595, fig. 1. D'une forme indéterminée ne subsistent que trois bords ourlés inclinés vers l'intérieur, l'un gris, les deux autres orangés.

Les DS.P. orangées (fig. 13)

Elles sont minoritaires dans ce contexte. Seules deux des formes typiques, les bols 6 et 15, y sont re-

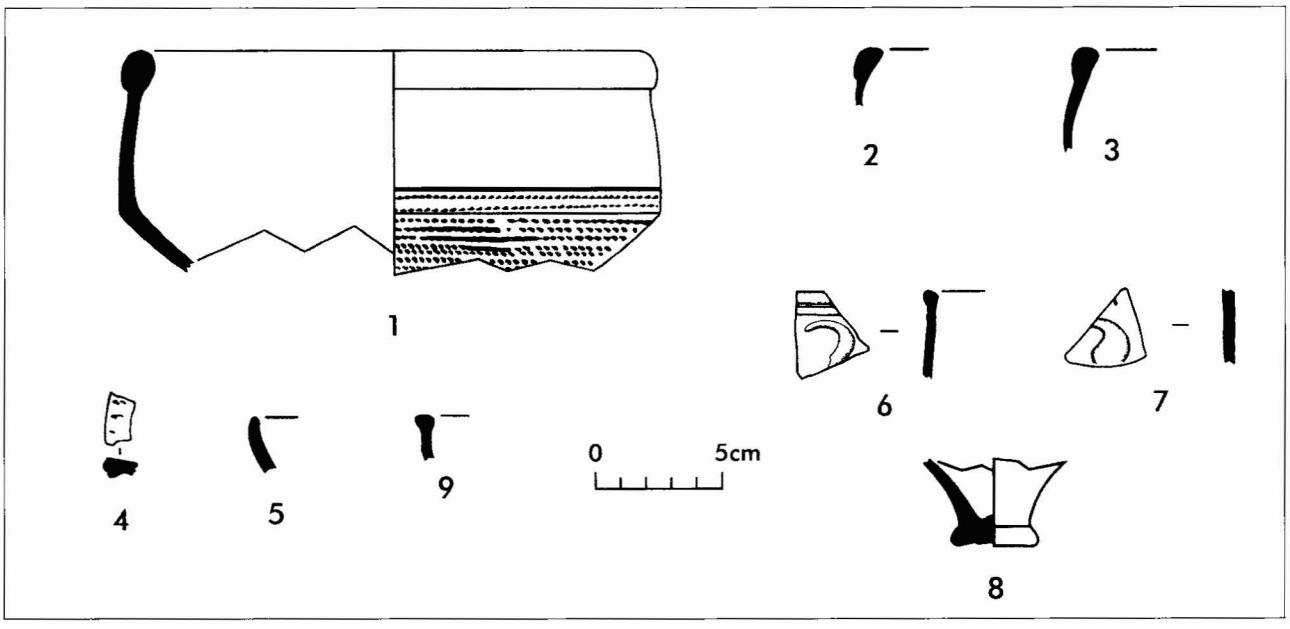

Fig. 10 — La céramique Luisante.

14/ Egalement dénommée céramique estampée, adjectif que je n'emploie pas pour : « des décors réalisés à l'aide de poinçons qui ornent de nombreux vases «, souhaitant lui conserver le sens précis qu'il a en technologie pour qualifier le moulage ou le formage de matières à l'état solide.

présentées, à côté de profils divers où se remarquent deux bords à listel dont un décoré de rouelles simples et probablement un couvercle. Trois cols concaves dont le profil se retrouve sur quatre exemplaires gris (fig. 17) sont attribués aux DS.P., toutefois cette forme est également représentée, dans la catégorie des céramiques communes à pâte calcaire, par six bords qui illustrent bien la difficulté à distinguer des productions somme toute assez proches.

Les DS.P. grises (fig. 14, 15, 16, 17, 18)

Plus nombreuses, elles présentent aussi un répertoire plus étendu. La figure 14 regroupe les assiettes, f.1 et 8. Le façonnage des marlis est assez peu rigoureux et le profil du raccord panse/fond est continu, simplicité caractéristique du Groupe languedocien. Le fragment de marli n°18624 est peut-être celui d'un bol, son faible diamètre est inusité dans les assiettes et son attribution à une coupelle est invraisemblable, ce type de forme n'ayant pas été signalé jusqu'à présent dans cette production. Cependant, l'objet auquel appartenait le fond n°18608 devait être peu profond, ce que laisse à penser le poinçon imprimé à l'intérieur. Dans la catégorie des bols, les formes 6 et 15 sont les mieux représentées, dans des dimensions et des variantes diverses (fig. 15). Les bords de bols de forme 6 ne sont pas exagérément convergents ; dans la forme la plus verticale, l'attribution des petits fragments à une forme 6 ou 15 est quelquefois aléatoire mais la f.15 est attestée par les cinq carènes qui figurent parmi les fragments de panses, dont deux présentent des godrons.

Les formes 18 sont plus rares et leurs profils sont peu caractéristiques, flou typique du groupe languedocien (fig. 16). Cependant, les cinq premières pièces constituent un ensemble homogène, tant par leur profil que par les deux poinçons que l'on y retrouve. La colonnette R y est faiblement imprimée en chevrons sur trois cols et une panse. En raison de la faiblesse des impressions, il n'est pas exclu que le fragment n°18596 en ait porté. La rouelle 5082 est bien identifiable et aucun parallèle ne lui est connu. Elle apparaît seule sur le fragment n°18596 et à la base des chevrons sur la panse du n°18882. Les formes auxquelles ont appartenu les autres bords ne sont pas identifiables. Les tessons de panses décorés permettent de se faire une représentation assez précise du nombre de bols et des types de décoration ; les combinaisons fournies, particulièrement en faveur dans le Languedoc, sont bien représentées par le n°18860 où se lisent trois poinçons différents.

Des cols concaves identiques aux trois profils représentés en orangé se retrouvent en gris, ainsi que quelques lèvres indéterminées (fig. 17). On serait tenté de rapprocher le listel n°18800, mouluré sur sa face supérieure, d'un mortier de La Lombarde classé en «pâte calcaire» (Raynaud, 1991, n°3, fig.3, p. 219) et de la forme africaine CATHMA A1 (Lisbonne). Des mortiers plus classiques sont attestés par deux fragments sur l'un desquels est conservé le versoir, du type à bord coupé. Les vases fermés paraissent rares, les tessons recueillis ne révèlent aucune forme précise.

La figure 18 est la plus intéressante : les tessons qui y sont regroupés peuvent en effet être attribués à la production marseillaise, le fond d'assiette par ses nervures caractéristiques, les deux marlis comme les

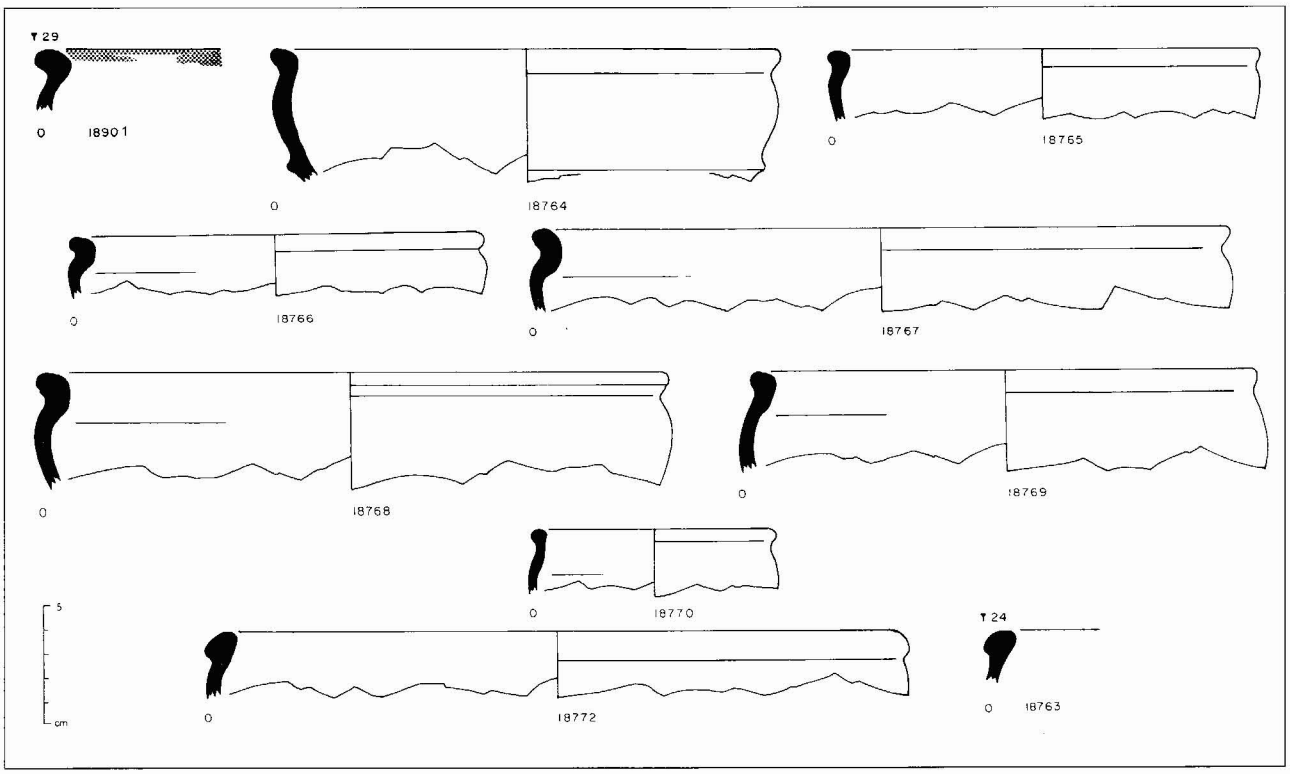

Fig. 11 — Les bols «forme 16» orangés.

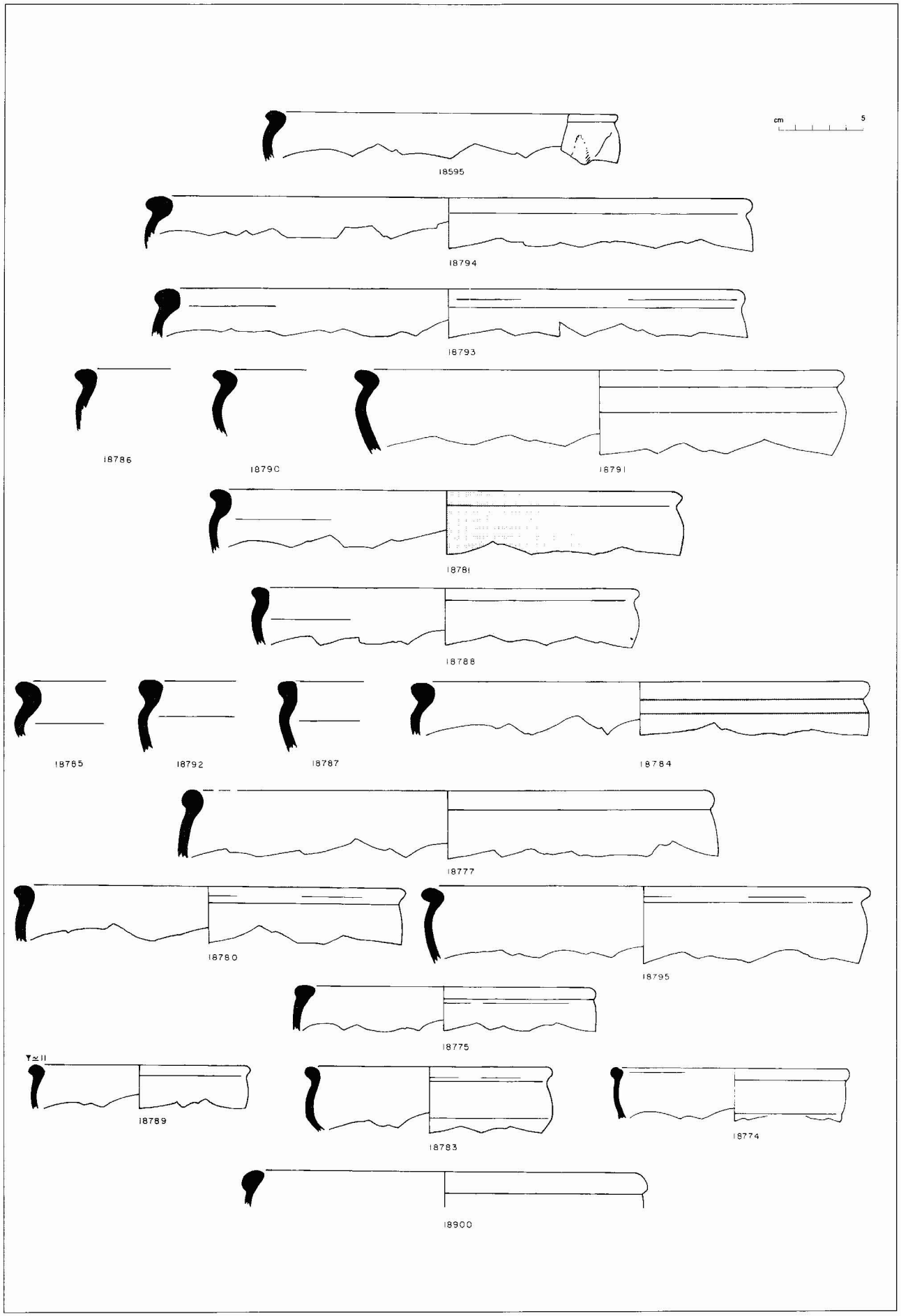

Fig. 12 — Les bols «forme 16» gris.

fragments de panses par l'aspect des guillochis. L'arceau en chevron pointillés/ligne continue/pointillés 1129, copie de gravure assez fruste de l'arceau 200 courant en Provence, imprimé sur la panse de forme 18 n°18600, se retrouve à plusieurs exemplaires à Marseille et à Saint-Blaise.

Les poinçons (fig. 19)

Petits et souvent mal imprimés comme habituellement dans ce groupe, 54 poinçons différenciés ont pu être relevés, dont 33 identifiés. Parmi ceux-ci, six figuraient déjà au catalogue comme présents sur d'autres sites. On peut compter 14 rouelles, un nombre égal de palmettes, 7 arceaux, 10 colonnettes et 9 motifs divers. La proportion de colonnettes est particulièrement importante. Les gravures sont assez simples et conventionnelles, mis à part la rouelle 5082 au centre divisé par un Y curviligne, la palmette 4096 et surtout les motifs 5075, 5105, 3345 et 5112, losange irrégulier de petite dimension. L'empreinte partielle U provient peut-être de la tresse 3345. L'identification de l'empreinte 2610 pose un problème : sur la forme 15 où elle a été relevée, comme sur les pièces provenant d'autres sites, il n'a pas été possible de distinguer s'il ne s'agit que

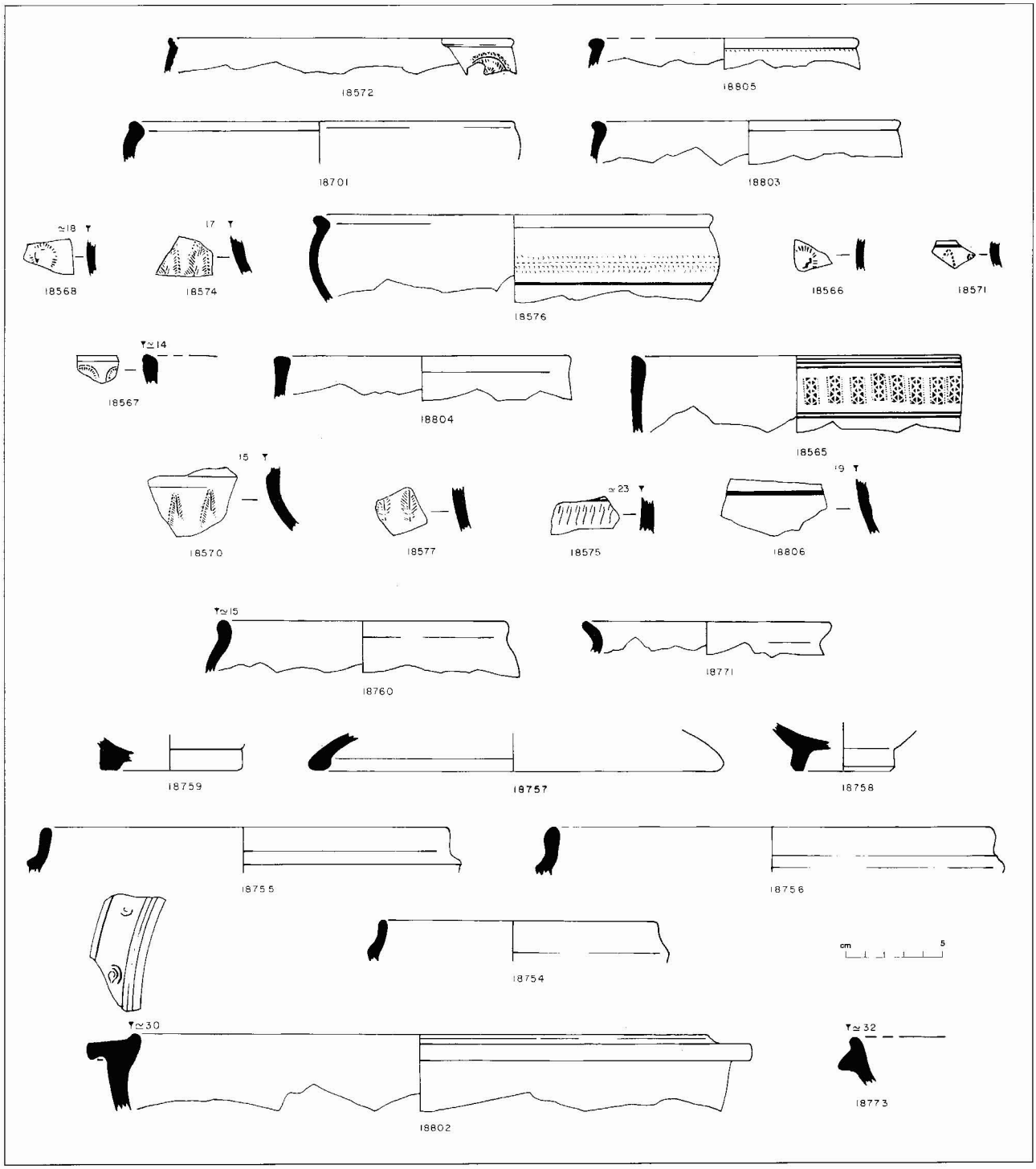

Fig. 13 — Bols et formes diverses en DS.P. orangée.

d'une simple palmette rectangulaire à nervures divergentes ou d'un rectangle composé de trois ou quatre séries de hachures comme il s'en rencontre assez fréquemment, par exemple à La Lombarde, (Rigoir, 1991, 196), où cette dernière solution est proposée pour le même outil sous la référence 3547.

Pas plus que dans les autres sites languedociens ne se retrouvent de signes chrétiens évidents, croix, chrismes... Seules les représentations humaines, apparues en quantités notables, ont pu, avec prudence, leur être associées.

C'est pour permettre de suivre ainsi la dispersion des produits et parfois même pour en déterminer l'origine que l'identification de ces empreintes est particulièrement utile.

Les relations avec Narbonne sont attestées par quatre poinçons : la rouelle 4113, imprimée sur le fond d'assiette n°18637, fig. 14, la palmette 4096, associée à la rouelle C sur le fond d'assiette n°18578, fig. 14, l'arceau 3888 sur la f.6 n°18572, fig. 13, le motif 2610 sur la forme n°18579, fig. 15, et la tresse 3345 associée à l'arceau 5114 et à la rouelle A sur le marli à faux godrons n°18859. Cette dernière se retrouve aussi dans un autre site de l'Aude, Cassignolles (Caihavel), ainsi que dans l'Hérault et le motif 2610 apparaît à Saint-Adrien (Servian). La rouelle 2362, marqueur moins

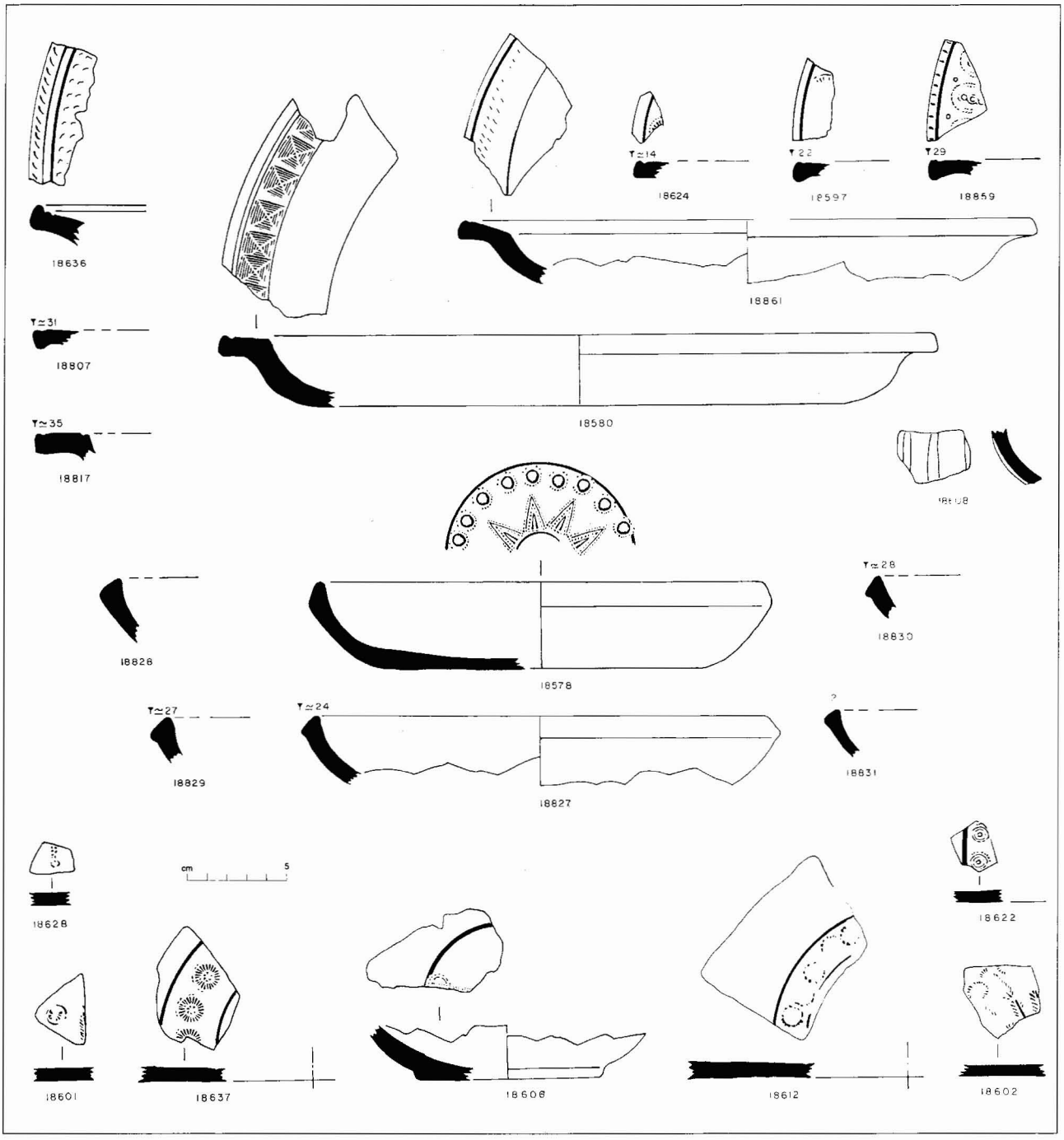

Fig. 14 — Assiettes en DS.P. grise. Formes 1 et 8, coupelle (?) n°18606.

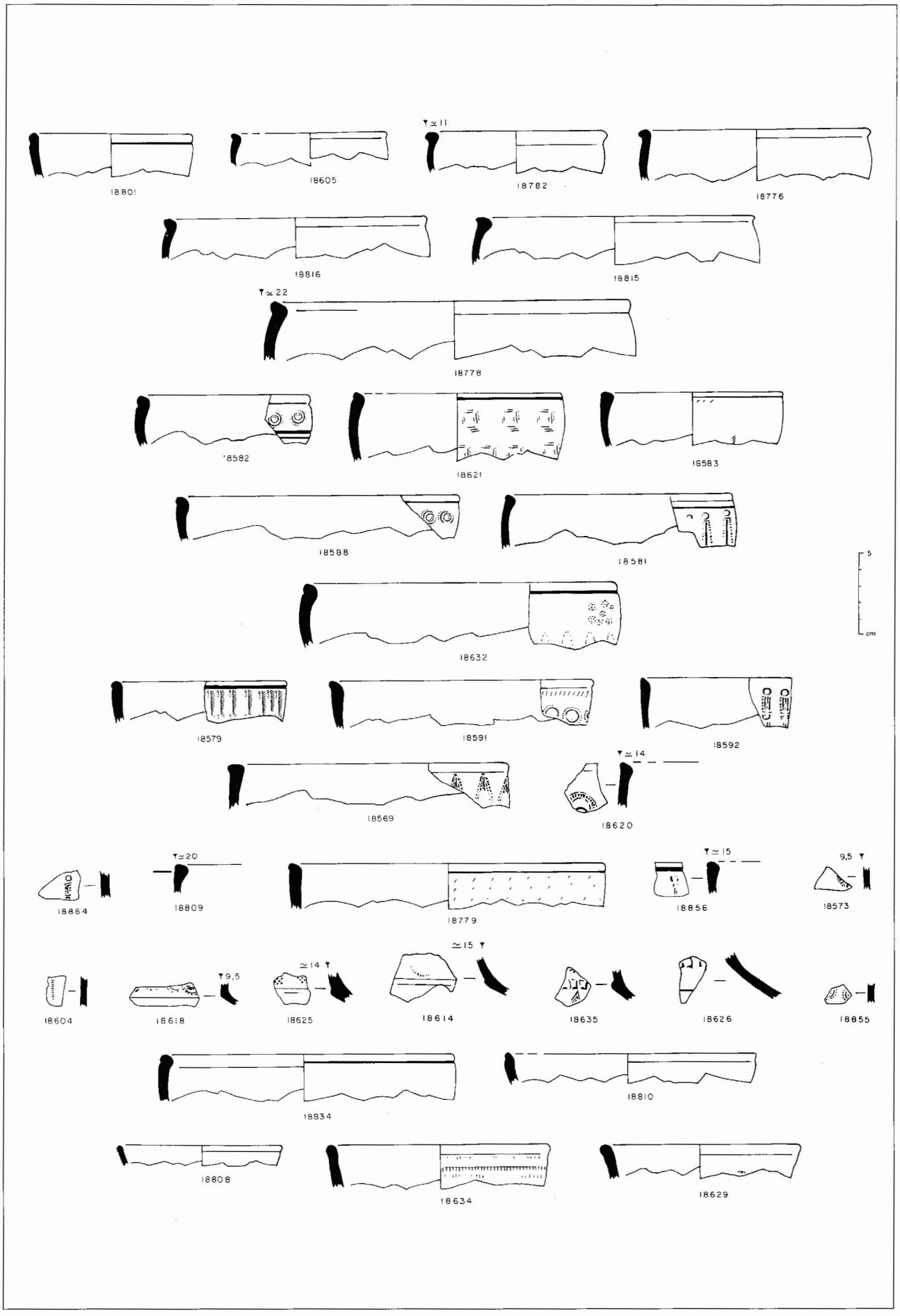

Fig. 15 — Bols de forme 6 et 15 en DS.P. grise.

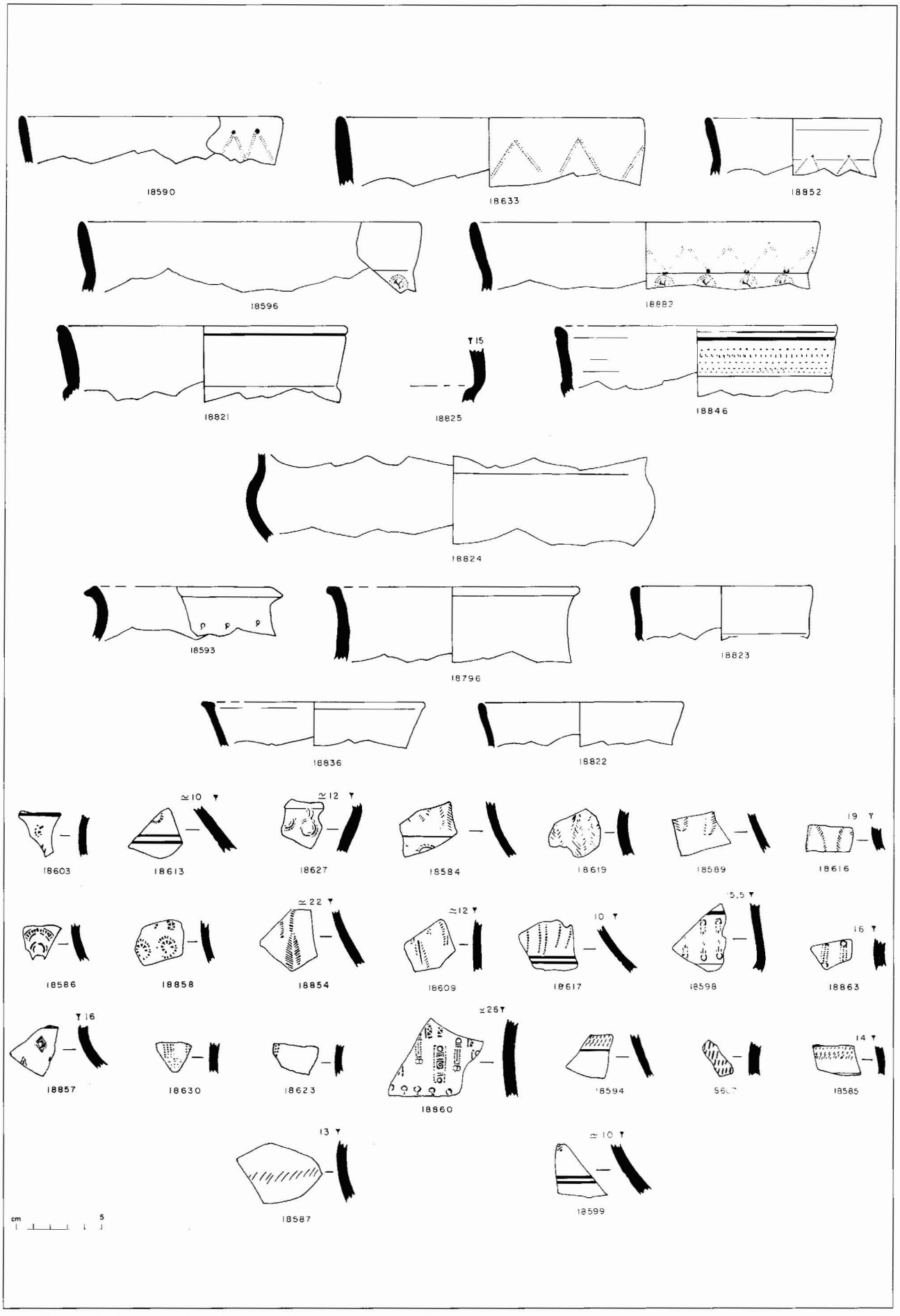

Fig. 16 — Bols de forme 18 et fragments de panses en DS.P. grise.

pertinent, semble bien pouvoir être reconnue sur ce site ainsi qu'à La Savoye et à Mauguio.

La grande majorité des poinçons est cependant à ce jour inédite. Une déduction que l'on peut en tirer au premier degré est que leur origine doit être recherchée, tout au moins pour une partie d'entre eux, dans une fabrique locale ayant peu exporté. Il serait utile toutefois, pour étayer ce constat, d'effectuer des comparaisons avec d'autres sites encore à découvrir dans la région. Un argument vient cependant renforcer cette hypothèse. Il est fourni par l'homogénéité de profils de la série originale de formes 18 portant par ailleurs un poinçon inédit, ce qu'avait suggéré par ailleurs la série de plateaux lors de l'étude du matériel du Carcassonnais (Rigoir, 1980). On peut envisager dans les deux cas une livraison homogène, mais s'agissant de matériels encore inconnus, les probabilités de cette déduction sont fortement diminuées.

Conclusion

La proportion des pièces cuites en oxydation, qui se situe entre 17 et 27 %, place ce lot de DS.P. dans la marge inférieure de la majorité des ensembles languedociens.

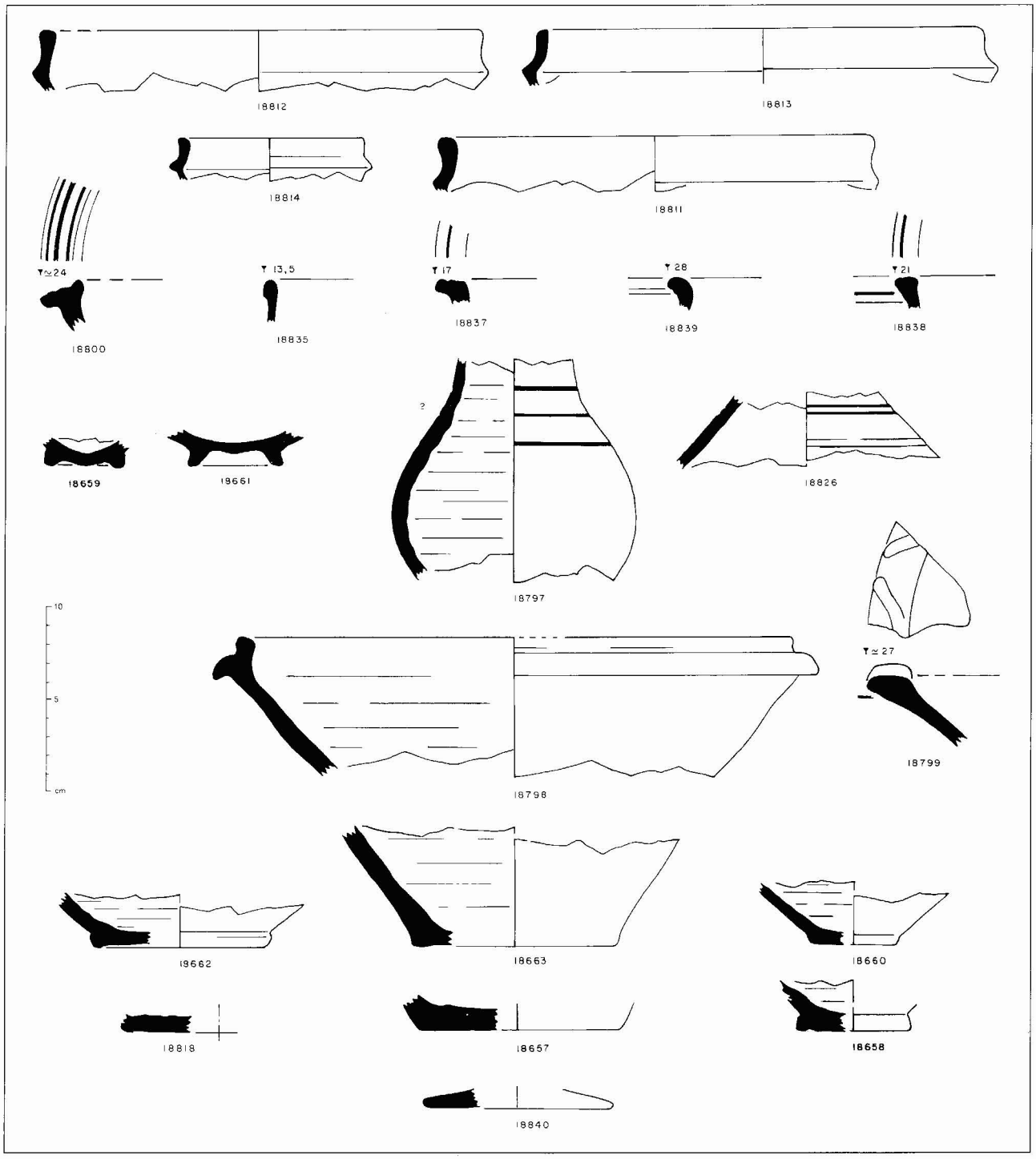

Fig. 17 — Urnes, cruches et bols-râpes en DS.P. grise.

Les relations de ce site assez continental avec Narbonne et surtout Marseille sont l'information principale apporté par ce matériel. A quelle époque ? La première moitié du Ve s. est avancé pour le matériel languedocien, peut-être faut-il rajeunir un peu cette période si l'épanouissement des ateliers marseillais est à placer plutôt au milieu et dans la deuxième moitié de ce siècle. Cette fourchette chronologique est toutefois acceptable pour situer la période d'occupation de cette partie du gisement.

La céramique sigillée claire africaine (tableau II)

Hormis quelques tessons attribuables à la céramique Claire C, l'essentiel des sigillées africaines appartient à la catégorie D, avec cependant une assez grande variété de pâtes qu'il est difficile de faire correspondre aux différentes subdivisions introduites par A. Carandini (Atlante I, 1981, 78). Cette catégorie, dont de nombreux centres de productions ont été repérés en Tunisie, bénéficie d'une codification des formes très poussée qui en facilite grandement l'étude. Aussi avons nous élaboré un tableau associant les fragments de bords aux principales formes identifiées.

Les formes (fig. 20)

Un ensemble nettement majoritaire comprend des formes appartenant à une première génération de cette production, avec des types de vases essentiellement représentés au IVe s. qui perdurent jusqu'au milieu du Ve s. Cet ensemble est surtout composé de plats Hayes 59 (n°1, 2) et 32/58 (n°3, 4) ainsi que d'assiettes Hayes 61A (n°5 à 7), 61B (n°8) et 67 (n°9 à 11), on y ajoutera la seule forme en Claire C dûment attestée Hayes 50B (n°12 et 13). Une vingtaine de fragments de fonds doivent être attribués à ces formes de première génération, ils sont le plus souvent soulignés par une légère moulure (n°14).

Le second ensemble est composé, quant à lui, de onze fragments de bords pour six formes répertoriées. Dans cet autre faciès plus tardif on recense le bord épaissi à gouttière d'une coupelle Hayes 12 (n°15), deux fragments de coupes Hayes 93A ou 94[15] (n°16), deux bords de plats Hayes 89 ou 90 (n°17) probablement le type 89, le bord d'un bol à lèvre légèrement

	FORMES CLAIRE D (HAYES)														Total
	1ère génération IVe – milieu Ve s.								2ème gén. milieu Ve – 2ème tiers VIe s.						
Forme indéterminée	50	32 / 58	59	60	61A	61B	67	80B / 81B	12	89 / 90	91C	93A / 94	99	Fulford 35-3	
	3	19	45	4	22	6	29	1	1	2	4	2	1	1	
29	129								11						169

Tableau II — Répertoire et représentation des formes des sigillées claires D africaines.

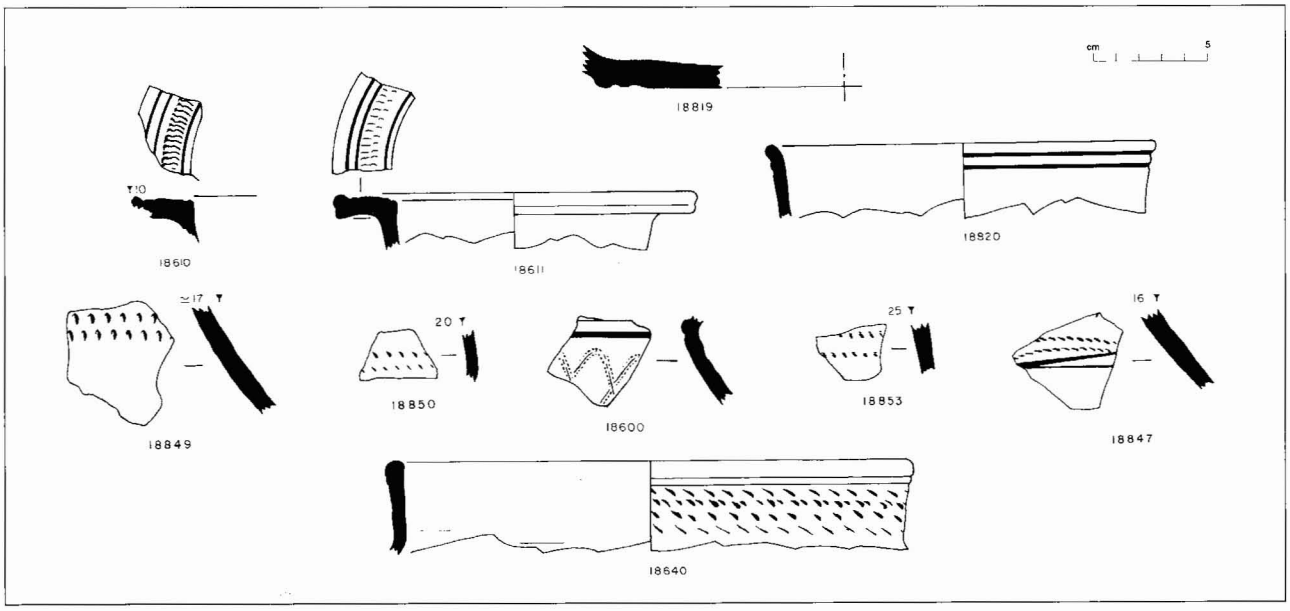

Fig. 18 — Pièces d'origine marseillaise en DS.P. grise.

15/ Un vase au profil proche de nos deux fragments de bords provient des fouilles de Vintimille (Gandolfi, 1981, 80, fig. 8). Il s'agit de la forme Lamboglia 35, datée par l'auteur de la seconde moitié du IVe s. au premier quart du Ve s.

16/ Un bord très semblable trouvé hors stratigraphie sur l'oppidum de Saint-Blaise a été rapproché par ses auteurs de la forme Fulford 35-3 (M.T. Cavaillès-Llopis et L. Vallauri *in* D'Archimbaud, 1994, 103-104, fig. 59, n°119).

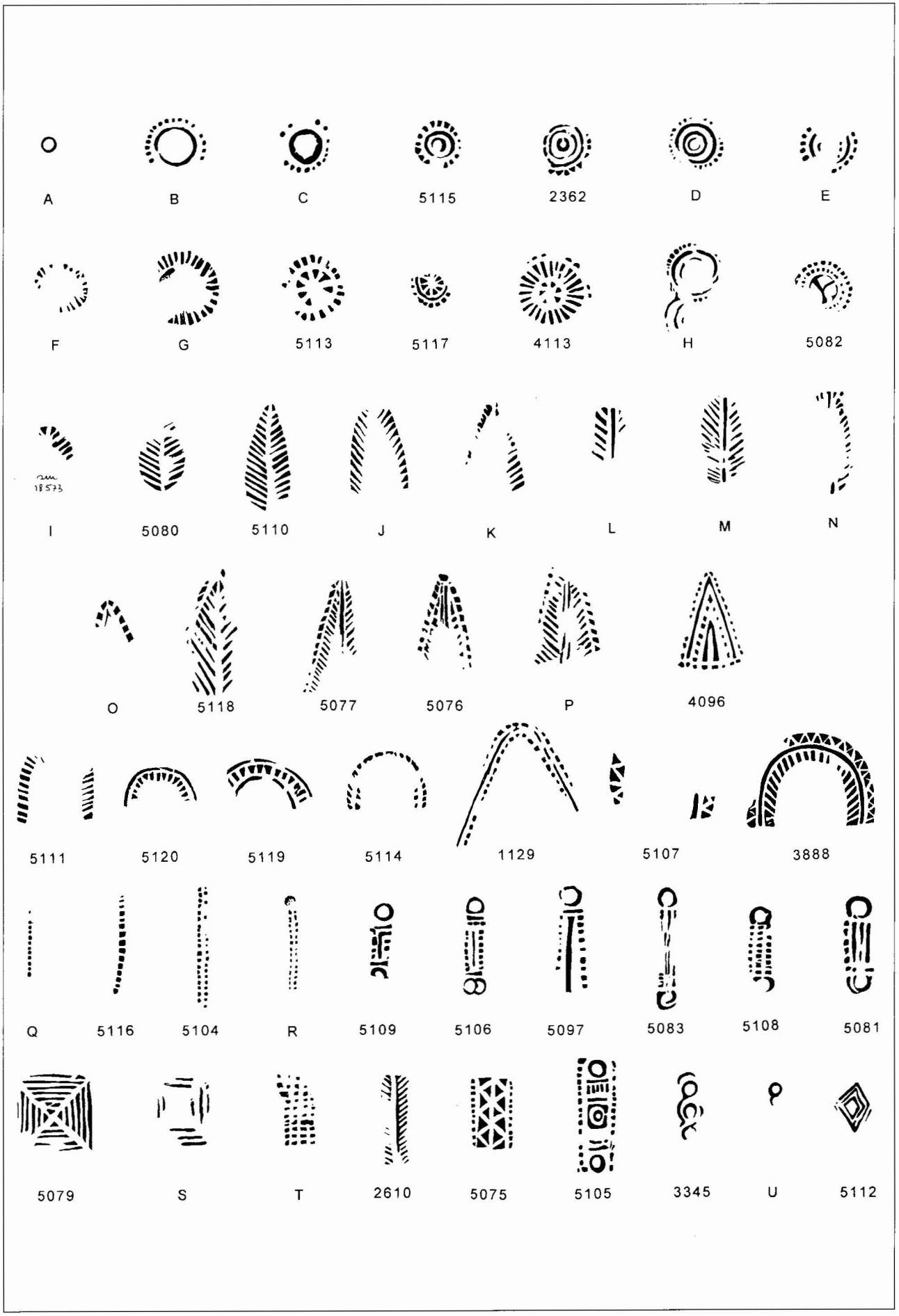

Fig. 19 — Poinçons relevés sur les DS.P. de Saint Frichoux. Echelle 1/1.

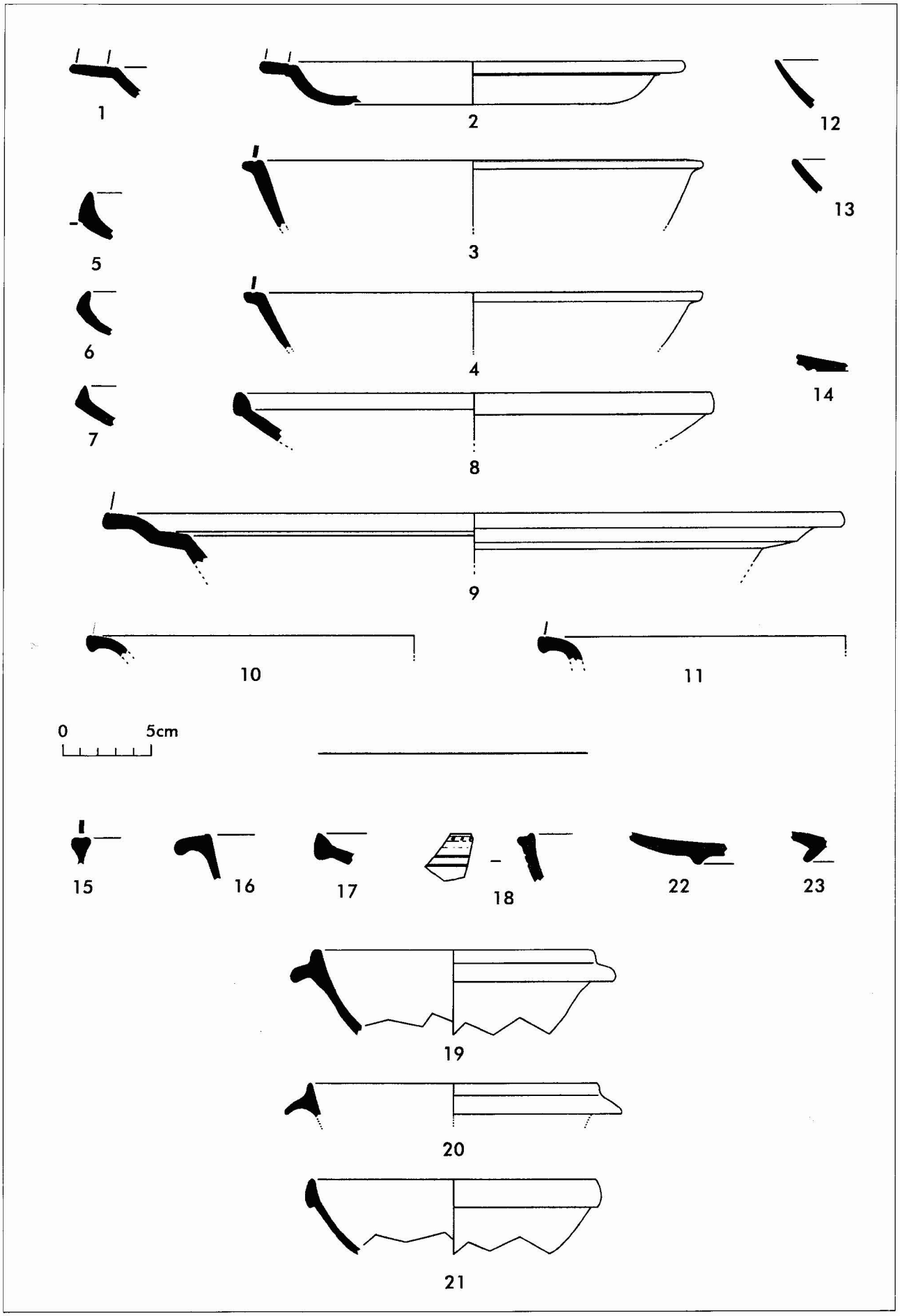

Fig. 20 — La céramique sigillée claire africaine, les formes de la 1ère et 2ème générations.

bifide portant une série d'incision et à deux rainures externes proche de la forme peu fréquente Fulford 35-3[16] (n°18). Toutefois ce sont les mortiers Hayes 91C (n°19, 20) et surtout la coupe Hayes 99 (n°21) dans sa variante B ou C qui représentent le mieux cette deuxième génération. Ces formes prouvent que, malgré un net fléchissement, la céramique africaine Claire D arrive encore dans la plaine Tuchannaise au début du VIe s. Une série de sept fragments de pieds annulaires, dont trois que l'on peut qualifier de hauts, sont caractéristiques de ces productions tardives (n°22, 23).

Les décors (fig. 21)

Les tessons décorés sont peu nombreux et généralement de petite dimension. Les décors, composés essentiellement de motifs estampés (rouelles, palmettes, grilles carrées ou rondes), se rattachent aux styles Ai-ii-iii (Hayes, 1972) qui sont associés aux premières productions de Claire D. On distinguera un fond d'assiette décoré de quatre palmes radiées alternant avec des cercles concentriques limités par deux sillons. Un fragment alterne grilles rondes et chevrons. Deux autres fonds de plats semblent ne porter qu'un décor à base de guillochis inscrit entre deux sillons. L'un de ces fonds de section épaisse, évoquant une forme de grande dimension, fait se succéder au moins trois couronnes de guillochis au sens de rotation alterné, chaque couronne étant séparée par un sillon. Le tout donne une composition rythmée, le motif en arêtes de poissons nous semble peu fréquent. Quelques fragments livrent également sur leur face interne de petits guillochis d'une technique différente, il s'agit de tessons appartenant à des coupes ou mortiers, les guillochis ayant cette fois une fonction utilitaire.

Les lampes (fig. 22)

Sur les quelques fragments de lampes comptabilisés à Saint-Frichoux cinq se rapportent à des exemplaires africains et plus précisément au type Hayes II A/Atlante X (Hayes, 1972, 310-315) :

• Un fragment de bandeau, pâte fine orangé (n°1). Décor du bandeau : rosette dentelée (Ennabli H3)[17]. Une lampe semblable provient des fouilles de la rue de

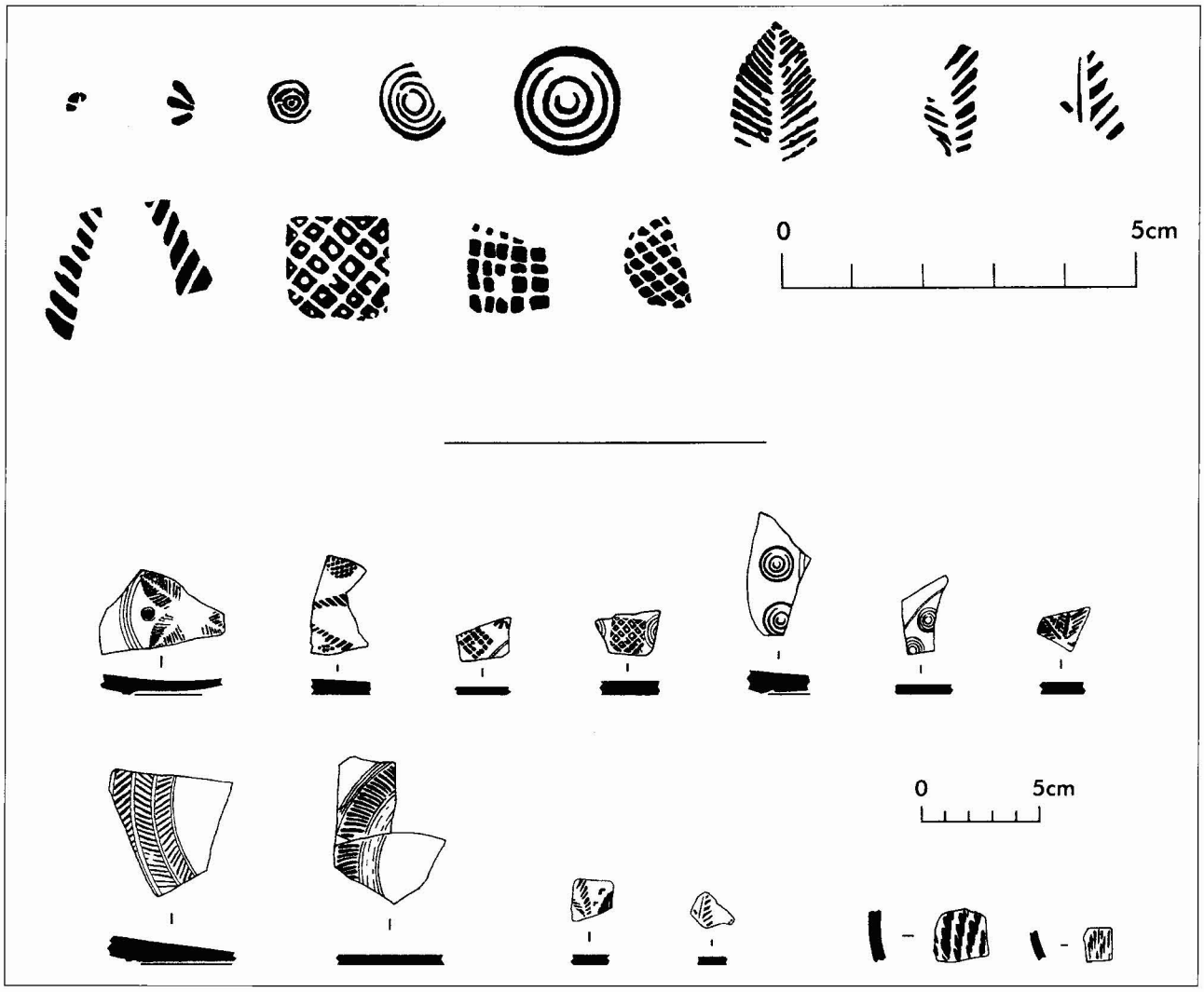

Fig. 21 — La céramique sigillée claire africaine (poinçons et décors).

17/ Les références des décors sont tirées du répertoire d'Abdelmajid Ennabli : Ennabli, 1976.

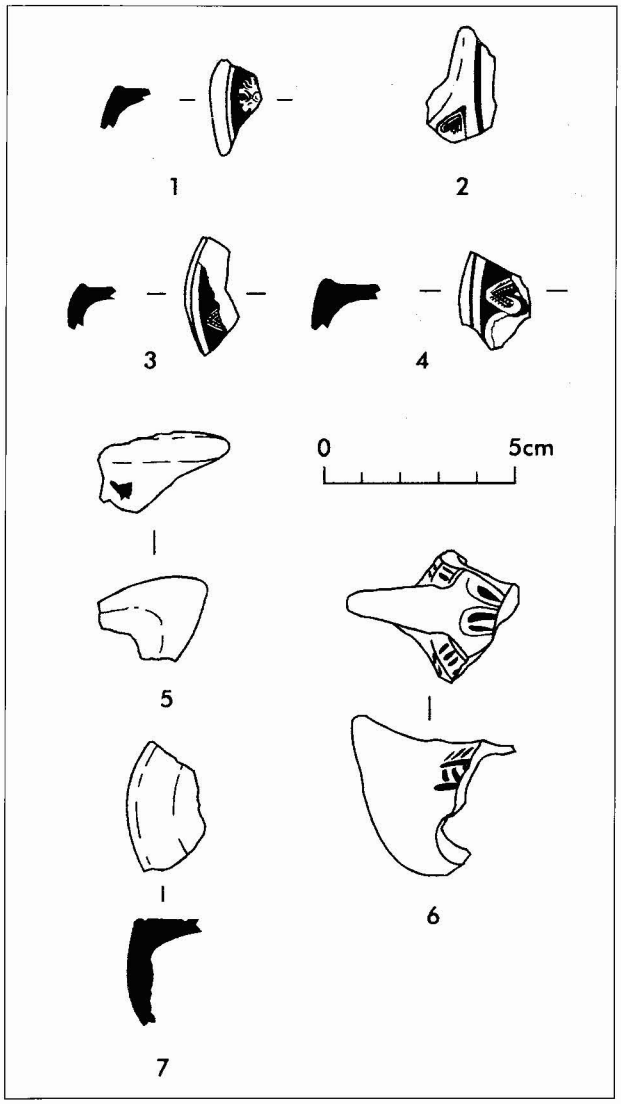

Fig. 22 — Les lampes africaines et imitations.

Sauve à Nîmes dans un contexte daté de la fin du Ve s. début VIe s. (Raynaud, 1990, 244-250).

• Un fragment de bandeau et canal, pâte proche du précédent (n°2). Décor du bandeau : dans l'écoinçon un cœur (peut être Ennabli M7). Ce fragment a été trouvé à peu de distance du précédent, il provient peut être de la même lampe.

• Un fragment de bandeau, pâte fine et verni orangé (n°3). Décor du bandeau : chevron (Ennabli D3 ?).

• Un fragment de bandeau, pâte plus claire, trace d'un verni rouge orangé (n°4). Décor du bandeau : un cœur (Ennabli M6).

• Une queue complète avec départ du bandeau, pâte claire (n°5).

Un fragment muni d'une queue avec départ des bandeaux et du fond possède une pâte beige très tendre et sans engobe (n°6). Il s'agit d'une production imitant des lampes africaines de type Hayes I/Atlante VIII, que l'on rapprochera de deux exemplaires trouvés a Saint-Blaise (D'Archimbaud, 1994, 109), d'un exemplaire provenant des fouilles de la Bourse à Marseille (Bonifay, 1983, 234), ainsi que de quelques lampes grossières du Clos de la Lombarde (Sabrié, 1991, 111), imitations locales ou productions communes africaines. Notre exemplaire porte comme décor une série d'oves sur le bandeau et des guillochis partant de chaque côté de la queue sur la partie supérieure du fond. Un autre fragment à pâte rouge grossière (n°7) évoque une lampe sans décor de forme circulaire, probablement une production régionale.

Notre lot de lampes africaines de type Hayes II A/Atlante X (quatre exemplaires minimum) constitue un indice chronologique intéressant. Ce type de lampe, dont on note la totale absence au Clos de la Lombarde, semble remplacer progressivement les lampes Hayes I/Atlante VIII à partir de la seconde moitié du Ve s (Atlante, 1981, 192-193), tandis que la forme Hayes II B (dégradation et appauvrissement des décors) qui apparaît au milieu du VIe s. n'est pas représentée à Saint-Frichoux.

Les amphores (tableau III)

Le site de Saint-Frichoux a livré à ce jour 22 fragments d'anses, 12 fonds et 37 bords, il s'agit la plupart du temps de fragments modestes et l'on a rarement plusieurs éléments typologiques fiables pour une même production, ce qui a parfois rendu notre analyse aléatoire. L'ensemble de ce matériel est du reste très diversifié, malgré cela quelques regroupements ont pu être effectués et les pourcentages suivants ne prennent en compte que les bords (excepté l'amphore italique représentée par une seule anse).

Les amphores de Bétique (fig. 23)

Le premier groupe est bien individualisé et homogène. Il s'agit d'amphores de Bétique, principalement

	REPARTITION DES AMPHORES PAR GROUPES					
	Bétique	Lusitanie	Italie du Sud	Afrique	Méditerranée Orientale	Indéterminée
N.M.I	11	5	1	11	2	7
Pourcentage	30 %	14 %	2 %	30 %	5 %	19 %

Tableau III — Proportion des différentes régions productrices.

la forme Dressel 23 dans ses variantes A et C. Les pâtes orangées claires à rosées sont sableuse à inclusions assez importantes de couleur brune et plus rarement blanche. Cette catégorie a livré cinq fonds pointus bien que peu dégagés de la panse (n°1) à l'exception d'un seul (n°2). Quatre anses de section ronde ont une forme de demi-cercle bien conforme au type Dressel 23 (n°3), une cinquième de plus petite section s'en écarte en présentant un angle droit (n°4). On dénombre également onze bords, dont trois semblent appartenir à des formes plus petites que le type habituel (amphorette ?), se répartissant en six bords

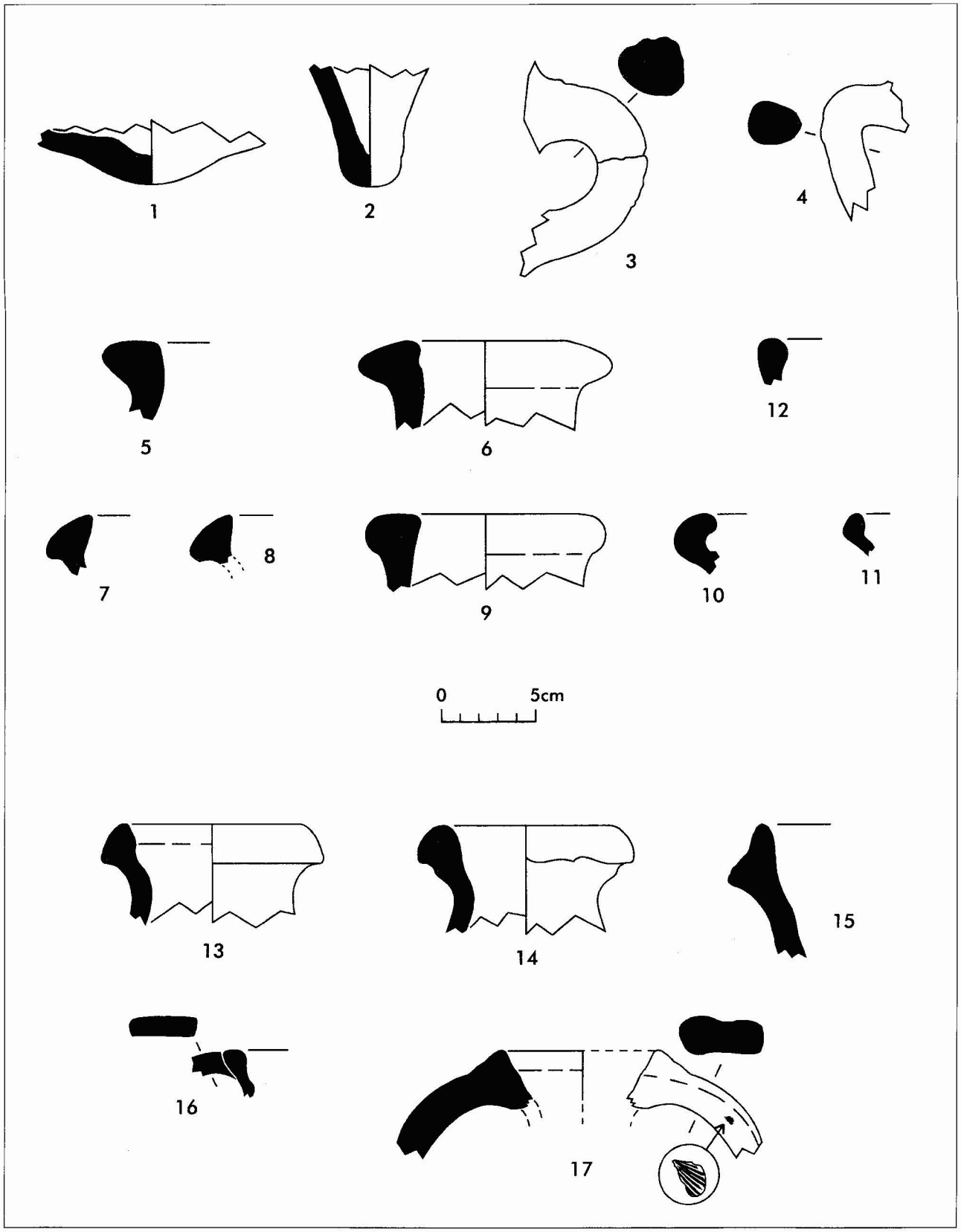

Fig. 23 — Les amphores de Bétique et de Lusitanie.

triangulaires (n°5 à 8), trois bords arrondis avec ou sans gorge interne (n°9, 10 et l'amphorette n°11), deux bords simples évasés (n°12).

Les amphores de Lusitanie (fig. 23)

Les productions de Lusitanie sont également représentées. On remarque en particulier un sous-groupe de trois bords (n°13 à 15), tous différents, mais à la pâte et à l'épiderme pratiquement identiques. La pâte de couleur rose à beige est dure, les engobes sont d'un blanc verdâtre et présentent parfois des bavures. Nous rattachons deux bords (n°13 et 14), dont on peut deviner l'attache d'une anse sur une des deux lèvres (n°14), à la forme Almagro 50 ; le dernier est plus difficilement classable. Deux autres fragments possèdent une anse en ruban appliquée directement sur un bord à gorge interne. Ces amphores à la typologie identique ont par contre des pâtes différentes. Rouge vif assez fine pour l'une (n°16), tandis que l'autre exemplaire (n°17) est constituée d'une pâte sableuse, couleur beige légèrement orange au cœur. Cette dernière conserve sur un côté de l'anse, l'empreinte incomplète d'un petit coquillage qui suppose une production proche d'un littoral et dont il est difficile de savoir si elle constitue une quelconque marque intentionnelle. Nous classons ces deux amphores dans le type Almagro 51C[18].

Amphore supposée italique (fig. 24)

Une anse de section ovale (n°12) et garnie d'une nervure centrale assez profonde, pourrait appartenir à une amphore italique tardive de type Keay LII (Agora M 234)[19]. La pâte rougeâtre est dure et bien cuite, avec de grosses inclusions blanches et grises, la surface de couleur marron est rugueuse au toucher.

Les amphores africaines (fig. 24)

Le quatrième groupe, beaucoup moins homogène, rassemble plusieurs types que l'on peut considérer comme provenant d'Afrique du nord. C'est en particulier le cas d'un *spathéion*, représenté par un fragment caractéristique de col avec départ d'une anse que nous n'avons pas dessiné, ainsi que la pointe étroite d'un fond (n°1). La pâte de couleur rouge brique est dure et on observe la présence d'une engobe d'un blanc crème. L'appartenance à cette catégorie d'un petit bord en bandeau[20] (n°2) est plus problématique. Une série de fragments semble homogène par sa pâte rouge uniforme, fine et tendre, voire pulvérulente en surface. On y découvre un bord à marli (n°3) proche de la forme Keay LIX, un autre bord en collerette plus massif (n°4) qui conserve la trace d'une engobe blanchâtre doit appartenir à la forme Keay XXV/3. Un bord en amande (n°5) long et effilé a conservé d'infimes traces d'un engobe de couleur crème et semble porter une série de stries très effacées sur le col, ces éléments le rapprochent de la forme Keay LVI. Les stries sont par contre bien visibles sur le bord en bourrelet ovale à ressaut interne et le col d'une amphore difficile à classer, bien que son origine africaine soit assurée (n°6) ; nous proposons le type Keay LVII à qui elle emprunte plusieurs éléments typologiques. La forme Albenga 11/12 est représentée par un bord caractéristique à large bandeau convexe, surmonté d'une petite lèvre triangulaire[21] (n°7). Deux bords appartiennent au type Keay XXVII. On note en particulier un bord mince à lèvre arrondie avec le départ d'une anse ronde placée immédiatement sous la lèvre (n°8), cet exemplaire trouve un équivalent dans les fouilles de Marseille la Bourse (Bonifay, 1986, 277 et 278) que l'auteur hésite à classer dans le type Keay XXVII. Notre exemplaire possède une pâte rouge orangé dure et un épiderme jaunâtre à crème. Cette variété de pâte dure à inclusions blanchâtres et d'aspect feuilleté se retrouve sur un autre bord très détérioré. La forme Keay VIII B est représentée par un ensemble en connexion de six fragments qui restituent la quasi totalité du bord (n°9). La pâte fine et dure, aux inclusions discrètes, est de couleur beige-rosé alors que la surface est plus franchement jaunâtre. Deux bords en bandeau souligné par une gouttière externe (n°10), à la pâte orange à inclusions blanches et à l'épiderme beige chamois, peuvent appartenir au type tardif Keay LXI mais également à une variante tardive de la forme LXII, ces conteneurs sont considérés comme les types africains des VIe-VIIe s. Enfin un fragment de col étroit (n°11) terminé par un bord en bourrelet sous lequel on observe le départ d'une anse plate présente une pâte rougeâtre à grains sombres ; nous l'identifions au type Dressel 30 originaire de Maurétanie Césarienne[22].

18/ La diversité des pâtes et des profils à déjà été évoquée par Françoise Villedieu qui qualifie d'hétérogène ce groupe de petites amphores que l'on suppose toutes fabriquées dans la péninsule ibérique (Villedieu, 1990, 193).

19/ Cette amphore, produite en Calabre et Sicile, est très commune à Marseille au milieu du Ve s., on en connaît quelques exemplaires plus à l'ouest comme à Port-Vendres ou en Catalogne (Pieri, 1998, 112).

20/ Ce dernier rebord pourrait également être attribué à des vases-conteneurs de type Keay XXXIII trouvés en Catalogne (Keay, 1984, 231, fig. 97, n°5). En France, les fouilles de La Bourse à Marseille ont livré un rebord proche de cette forme (Pieri, 1998, 113-114, fig. 84 n°24). La pâte, sableuse de couleur beige-rosé, s'apparente à celle de notre exemplaire. La datation de ces amphores est discutée, trouvées en Catalogne dans des horizons du VIe s., Keay les considère comme résiduelles et plus anciennes.

21/ Cette forme est en fait une variante du type Keay LXII, que l'on a récemment proposé de différencier sous une dénomination spécifique (Pieri, 1998, 122-123).

22/ Une amphore à la typologie du bord identique provient de l'épave de la baie de Pampelonne (Saint-Tropez) dont la datation ne semble pas être antérieure au IVe s. Voir l'illustration figurant sur la fiche Amphore de Maurétanie Césarienne (Sciallano- Sibella, 1991).

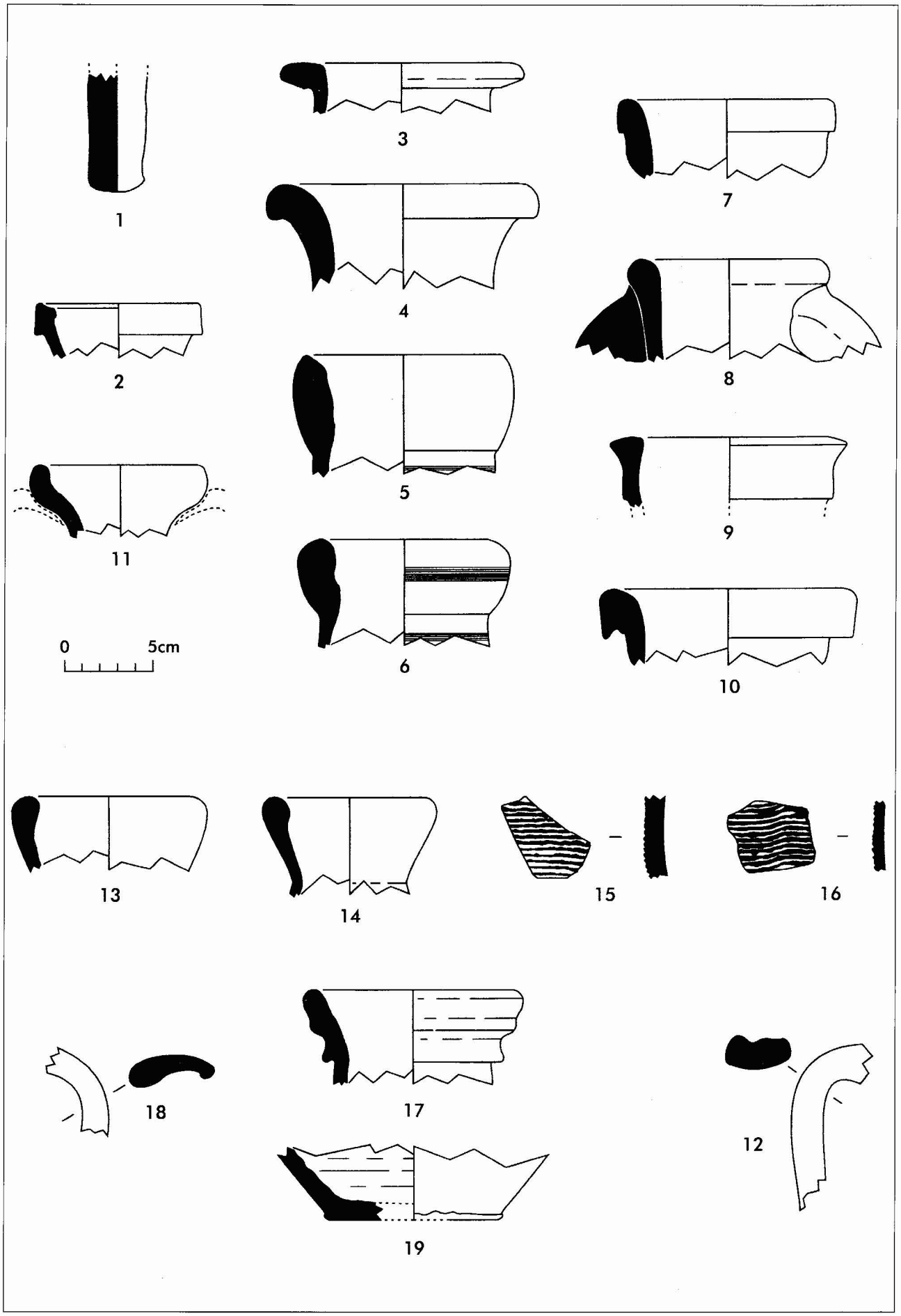

Fig. 24 — Les amphores africaines, de Méditerranée orientale, italique et indéterminées.

Les amphores de Méditerranée orientale (fig. 24)

Des amphores provenant de Méditerranée orientale sont attestées sur le site[23], notamment la forme *Late Amphora* 2 dont la présence est révélée par des tessons de panse striés (n°15 et 16) ainsi que deux bords en bandeau (n°13 et 14) à la pâte fine, orange au cœur et beige en surface. Sur le site de la Bourse à Marseille la forme L.R.A. 2 apparaît timidement au VIe s., mais elle est surtout diffusée au début du VIIe s.[24].

Les amphores indéterminées (fig. 24)

En marge de ces groupes subsistent des fragments isolés ou relevant d'une même forme qui composent l'ensemble des amphores indéterminées. Nous pensons en particulier à trois bords en bandeau mouluré (n°17), deux anses plates (n°18), un fond plat (n°19). Ces divers éléments appartiennent à un même récipient amphorique à la pâte fine et tendre de couleur jaune, parfois gris clair au cœur, et qui a conservé par endroit les traces d'une engobe ocre. En Gaule, seul le bord en bandeau mouluré présente une vague ressemblance avec deux formes indéterminées provenant de Marseille (Haxhimihali, 1998, 163, fig. 135 n°228 et 229). Trouvés dans un contexte de la deuxième moitié du Ve s., une origine africaine a été proposée sur le seul examen des pâtes, qui diffèrent sensiblement de notre exemplaire. Cette forme, inédite dans des contextes de cette époque, pourrait n'être en fait qu'une importation tardive, en provenance de l'*Ifriqiya* arabe (Tunisie, Algérie orientale) où de grandes jarres présentent une typologie et une pâte similaire[25].

Conclusion

L'analyse typologique des amphores de Saint-Frichoux s'inscrit dans la fourchette chronologique déjà avancée par le reste du mobilier. Les zones de productions des amphores, péninsule Ibérique, Afrique du nord et dans une moindre mesure Méditerranée orientale et Italie du sud, sont conformes à ce que l'on peut observer sur d'autres sites languedociens du Bas Empire. Sur le plan purement chronologique on remarquera que l'ensemble des amphores de Saint-Frichoux semble couvrir une large période qui va du début du IVe s. à la fin du VIe s. (voire au-delà si l'on accepte la présence du type Keay LXI). La répartition à l'intérieur de cette chronologie paraît nettement déséquilibrée. En effet on peut considérer que la grande majorité (22 bords) se situe entre les années 300 à 450 ap. J.-C., alors que le reste (8 bords) s'inscrit pleinement dans une fourchette élargie allant de 450 à 700 ap. J.-C. du fait de la présence du type Keay LXI/LXII. Sans ce dernier type on resserrera ce petit groupe aux années 450-600 ap. J.-C. (Keay VIII B, Keay LVI, Keay LVII, Albenga 11/12, *Late Amphora* 2).

La céramique commune régionale

La céramique commune est quantitativement devancée par la céramique fine. L'origine du mobilier trouvé en prospection est probablement la cause de ce fait insolite[26]. Elle n'en demeure pas moins l'apport important livré par le site concernant la connaissance d'un faciès narbonnais, dont l'essai de définition par Cl. Raynaud lors de l'étude des mobiliers du Clos de la Lombarde reste une des rares tentatives, dans une zone où les éléments de référence sont peu nombreux. Pour l'étude des céramiques communes réductrices de Saint-Frichoux nous avons largement fait appel à un premier bilan dressé par l'Association CATHMA (Cathma, 1993, 111-228) sur les céramiques languedociennes du Haut Moyen-Age dont nous avons suivi la typologie fragmentaire, le *DICOCER* a été préféré pour les descriptions des productions communes à pâte calcaire.

La céramique commune kaolinitique (fig. 25)

Cette production originaire de la basse vallée du Rhône, n'est représentée que par quelques tessons dont un bord (n°31) de section triangulaire à bandeau externe (Cathma type 6). On peut supposer que les autres tessons, qui ont exactement la même pâte à l'aspect gris clair craquelé, appartiennent à un seul vase, probablement une urne globulaire du VIe s. (forme A4, Cathma) comme le suggère la typologie du bord et du fond (n°32). La présence d'une céramique kaolinitique dont le centre de production le plus proche semble être la région d'Uzès dans le Gard, ne surprend pas. Même si cette production reste exceptionnelle au sud de l'Aude, elle est régulièrement présente sur la majorité des sites médiévaux de la plaine du Roussillon, présence au demeurant toujours très faible et inférieure à un pour cent comme l'indique J. Kotarba (*in* Cathma, 1993, 207) à propos du site du Mas à Ansignan (Pyr. Orientales).

La céramique commune du type «Bonissos» (fig. 25)

Cette catégorie de céramique commune doit sa dénomination au rapprochement que nous avons pu effectuer avec une série de vases individualisée par J.

23/ Le site voisin des Bonissos II à Tautavel (Kotarba, 1987, 90-91) a également livré une amphore orientale du type *Late Amphora* 4 (Keay LIV).

24/ On se reportera notamment à l'étude des amphores des sondages 6-7 (Pieri, 1998, 102-196).

25/ Le site archéologique d'Achir, ancienne capitale du Maghreb musulman sous la dynastie Ziride (973-1060 ap. J.-C.), a livré au cours de fouilles, des jarres à panse sphérique dont le col étroit surmonté d'un bord mouluré rappelle notre exemplaire. Les pâtes présentent également des similitudes (Mokrani, 1997, 291-300, fig. 66 et 68).

26/ La forte représentation de productions intermédiaires mais comptabilisées dans le lot des DS.P. (forme Rigoir 16 ; 147 bords), explique en partie cette primauté.

Kotarba et J. Abelanet sur un site voisin des Pyrénées Orientales, les Bonissos II à Tautavel (Kotarba, 1987, 88 et 89 fig. n°1 à 6). La description des pâtes des tessons de Saint-Frichoux est strictement identique à celle proposée par ces deux auteurs, à savoir : «La pâte, contenant des grains de quartz et de calcaire, est bien cuite. La cuisson est mixte, des zones rouge-orangé vif tranchent sur la couleur noire dominante. L'aspect granuleux, grossier et irrégulier de la surface semble être une caractéristique de cette production, au moins pour les vases présents sur ce site». Nous avons pu également constater de visu, la similitude frappante qui existe au niveau de la texture de la pâte et du traitement des surfaces entre cet exemplaire et les nôtres.

Sur le plan typologique en revanche la série de Saint-Frichoux paraît plus diversifiée, car si l'on y trouve bien les urnes/marmites à bord de section triangulaire à bandeau externe (25 bords, Cathma 6) représentées par plusieurs variantes (n°1 à 18), on dénombre également quinze bords appartenant à des formes ou-

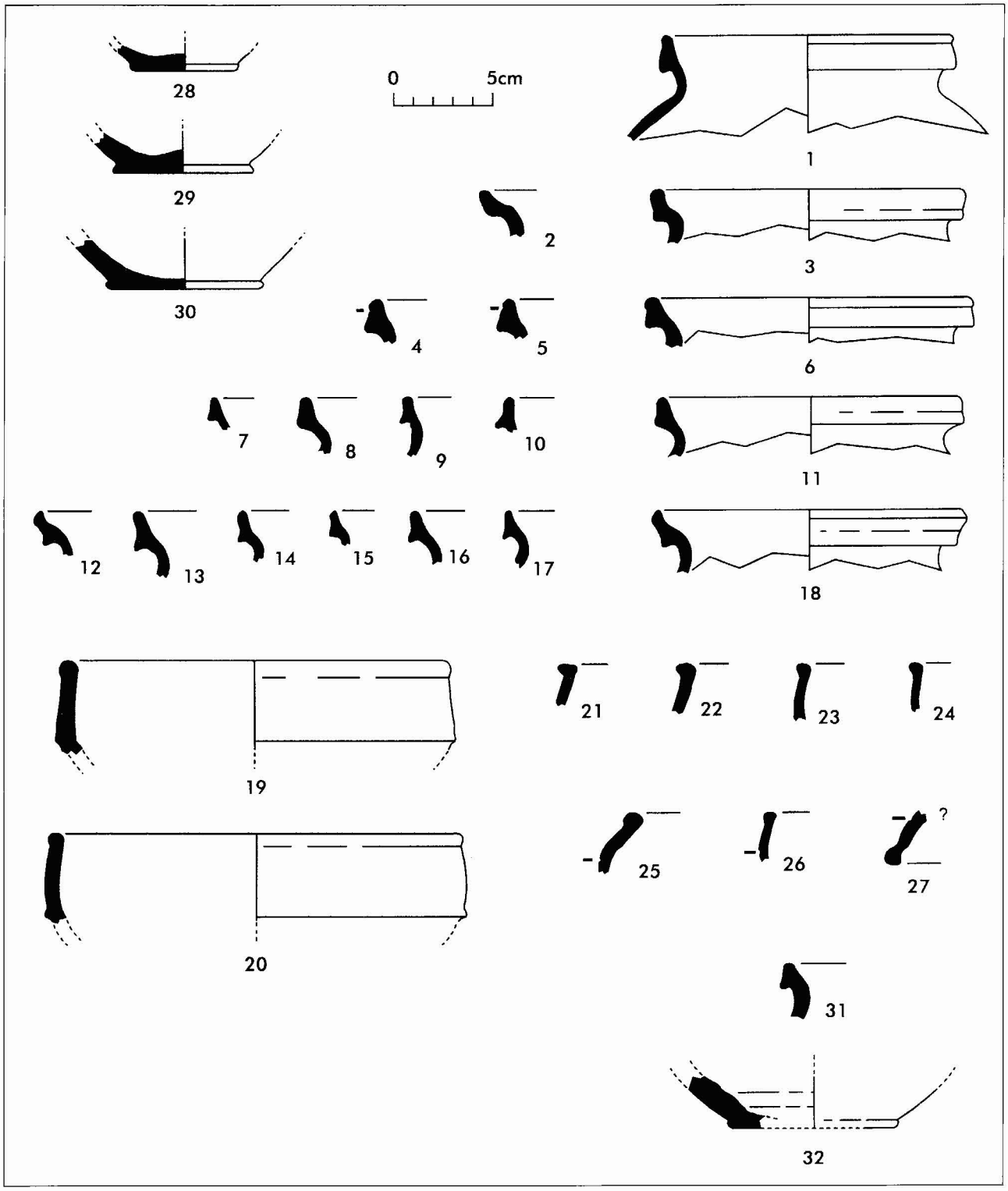

Fig. 25 — La céramique commune du type « Bonissos » et kaolinitique.

vertes (n°19 à 27). Quelques bols ont un bord vertical à lèvre légèrement épaissi (n°19 et 20) et possèdent une carène parfois soulignée par un bourrelet externe. D'autres exemplaires aux bords rentrant à lèvre en bourrelet (n°21 à 26) ont un profil plus arrondi, le col pouvant porter une cannelure parallèle au bord. Un bord très évasé (n°27) et à la lèvre en bourrelet soulignée par une gorge interne bien prononcée, pourrait appartenir à un couvercle. Les quinze fonds (n°28 à 30) appartenant à cette production sont quasiment tous identiques et similaires à ceux trouvés sur le site tautavellois : «le fond, légèrement étranglé, est plat ou convexe». On ajoutera également qu'aucune anse n'a pu être attribuée à ces vases qui en semblent totalement démunies.

Sur le plan chronologique notre série de vases du type Bonissos est des plus intéressante. Cet ensemble homogène, caractérisé par le type de cuisson et la texture des pâtes est, nous l'avons vu, présent sur le site de Tautavel, un dépotoir initialement daté des VIe et VIIe s, et aujourd'hui considéré comme représentatif de la fin du Ve et du début du VIe s. On rapprochera également la typologie de notre série à celle des poteries communes grises réfractaires du début du VIe s. trouvées dans un dépotoir domestique à Nîmes, rue de Sauve (Raynaud, 1990, 244-250), qui constitue un ensemble de référence pour le Languedoc. Les céramiques communes du type Bonissos semblent être le pendant pour notre région de la série nîmoise, avec la même présence d'urnes/pots globulaires à bord triangulaire qui fournissent deux tiers des vases (comme à Nîmes), le reste étant constitué par des formes ouvertes (bols ou marmites carénés) dont la typologie générale diffère peu, mise à part la spécificité des bords en amandes nîmois. Cette réserve faite on est bien en présence d'un même faciès à la fois héritier de formes de tradition antique et précurseur de formes qui se généraliseront dans un lent processus de «médiévalisation». De fait cette catégorie de céramique commune représentée à Tuchan, Tautavel, et peut être Narbonne[27], semble être une production régionale voire micro-régionale centrée sur le narbonnais. J. Kotarba et J. Abelanet indiquent au sujet des vases des Bonissos II : «Les vases retrouvés à Tautavel ont une pâte peu courante en Roussillon ; nous pensons donc qu'ils ont été produits dans une autre région». Cette absence en Roussillon et au nord de l'Aude où elle subit la concurrence de la céramique kaolinitique indique assez clairement l'aire de diffusion de cette céramique dont la pâte est proche selon nous des catégories 6 et 7 du classement régional de l'association CATHMA (Cathma, 1993, 132). L'examen des mobiliers des quelques sites contemporains les plus proches de Tuchan - Tautavel, en particulier les sites audois de la grotte de Buffens à Caunes Minervois (Cathma, 1993, 195-198) et de fosses et silos de l'Antiquité Tardive à Ornaisons (Raynaud, 1989, 239-244), pourrait apporter la confirmation du caractère régional de cette vaisselle culinaire et permettre de mieux cerner sa diffusion dans l'espace et dans le temps.

La céramique commune à cuisson réductrice (fig. 26, 27, 28)

Avec 299 bords (soit 29,6% de l'ensemble des céramiques) cette catégorie est la mieux représentée des céramiques communes. On remarquera d'emblée que ce terme générique recouvre une assez grande variété de céramiques aux typologies parfois très différentes, seuls l'aspect «sableux» des pâtes et leur cuisson réductrice en font une catégorie homogène. Nous avons donc choisi d'axer nos descriptions sur la typologie des bords (Cathma, 1993, 133 et 138-139) qui nous a semblé la mieux adaptée à une étude de ces mobiliers, malgré la différence chronologique entre l'ensemble de Saint-Frichoux et les céramiques du Haut Moyen-Age, pour lesquelles cette typologie a été établie.

Les urnes (fig. 26)

C'est ainsi que l'on dénombre 149 fragments de bords divergents, très évasés, minces et curvilignes (type 2a Cathma), à l'extrémité le plus souvent arrondie (n°1 à 18) et parfois rectangulaire (n°19 à 34), ils ont dans ce cas une gorge plus marquée. Ces bords sont typiques d'urnes, généralement de petites dimensions. Dans deux cas seulement une anse est attestée (n°18 et 24).

Dix-neuf exemplaires ont un bord évasé en bourrelet rond (n°35 à 44) du type 4a Cathma, fréquemment souligné par une minuscule rainure qui court sous le bourrelet (n°38, 41, 42). Il s'agit, là encore d'urnes de tailles modestes.

Vingt-quatre bords sont de section triangulaire à bandeau externe (type 6 Cathma) avec toutefois plusieurs variantes (n°45 à 59). On remarquera que quelques-uns possèdent un bandeau à peine esquissé par l'épaississement de la lèvre (n°49 à 55) qui prend ainsi sa forme triangulaire, tandis qu'un petit groupe de quatre bords à bandeau en poulie (n°56 à 58) se rapprochent du type 7 de la typologie Cathma. Quoiqu'il en soit, l'ensemble de ces bords de type 6 comme les types précédents (2a,4a) appartiennent à des urnes. Une de ces urnes (n°59) est représentée par un fragment de fond et de bord, ce qui a rendu possible la restitution de son profil. Elle possède une pâte gris-clair comportant de nombreuses inclusions noirâtres qui ne trouve pas d'équivalent dans les autres catégories, ce pourrait être une importation.

27/ Dans les fouilles du Clos de la Lombarde elle pourrait apparaître sous la forme d'une petite série de cinq ou six vases intrusifs et minoritaires dont la présence semble postérieure à l'abandon de la basilique. Ces vases se distinguent par leur typologie et leur pâte (Raynaud, 1991, 223 et 226, 225, fig. 6, n°2 à 6).

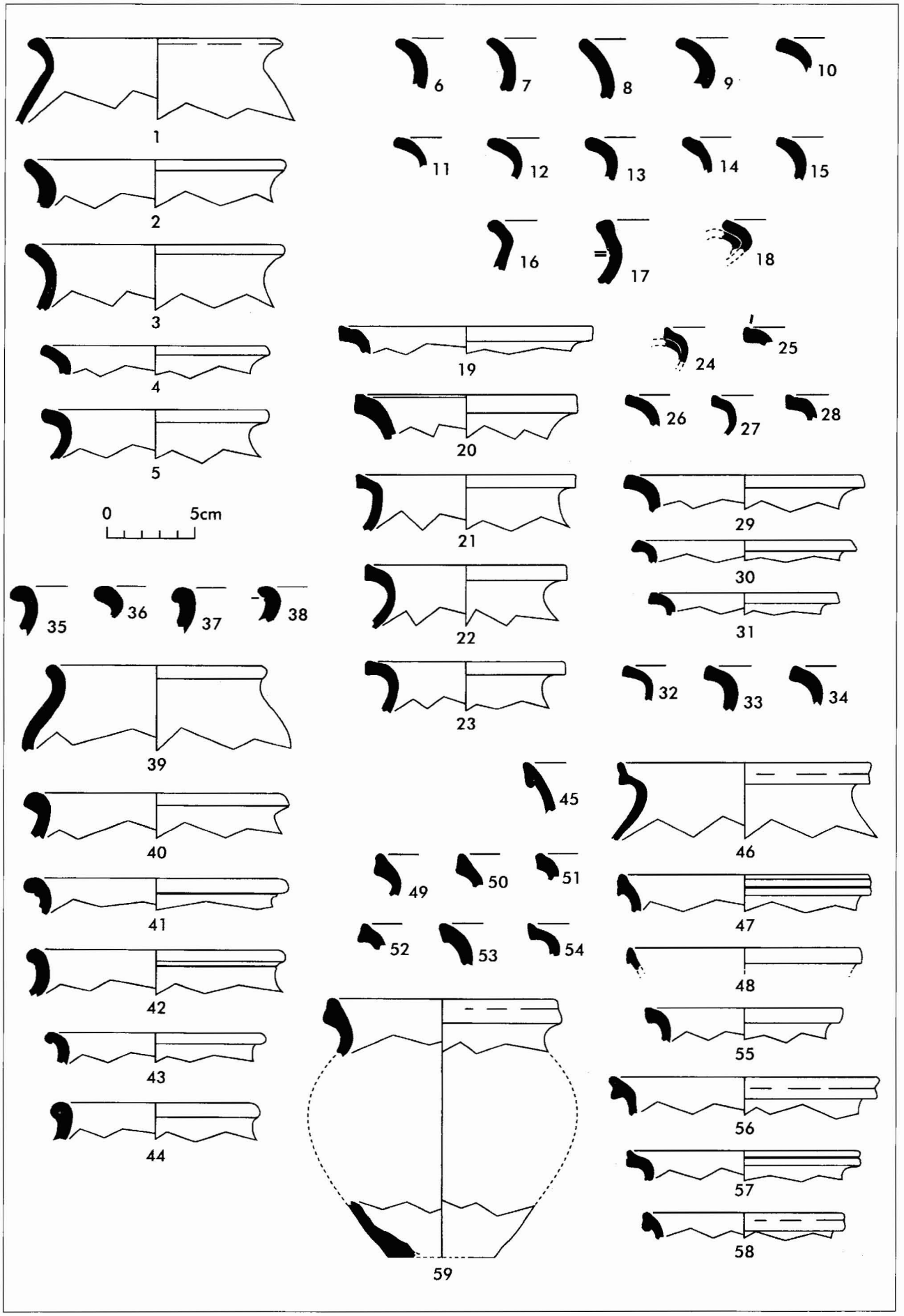

Fig. 26 — La céramique commune à pâte sableuse et cuisson réductrice (les urnes).

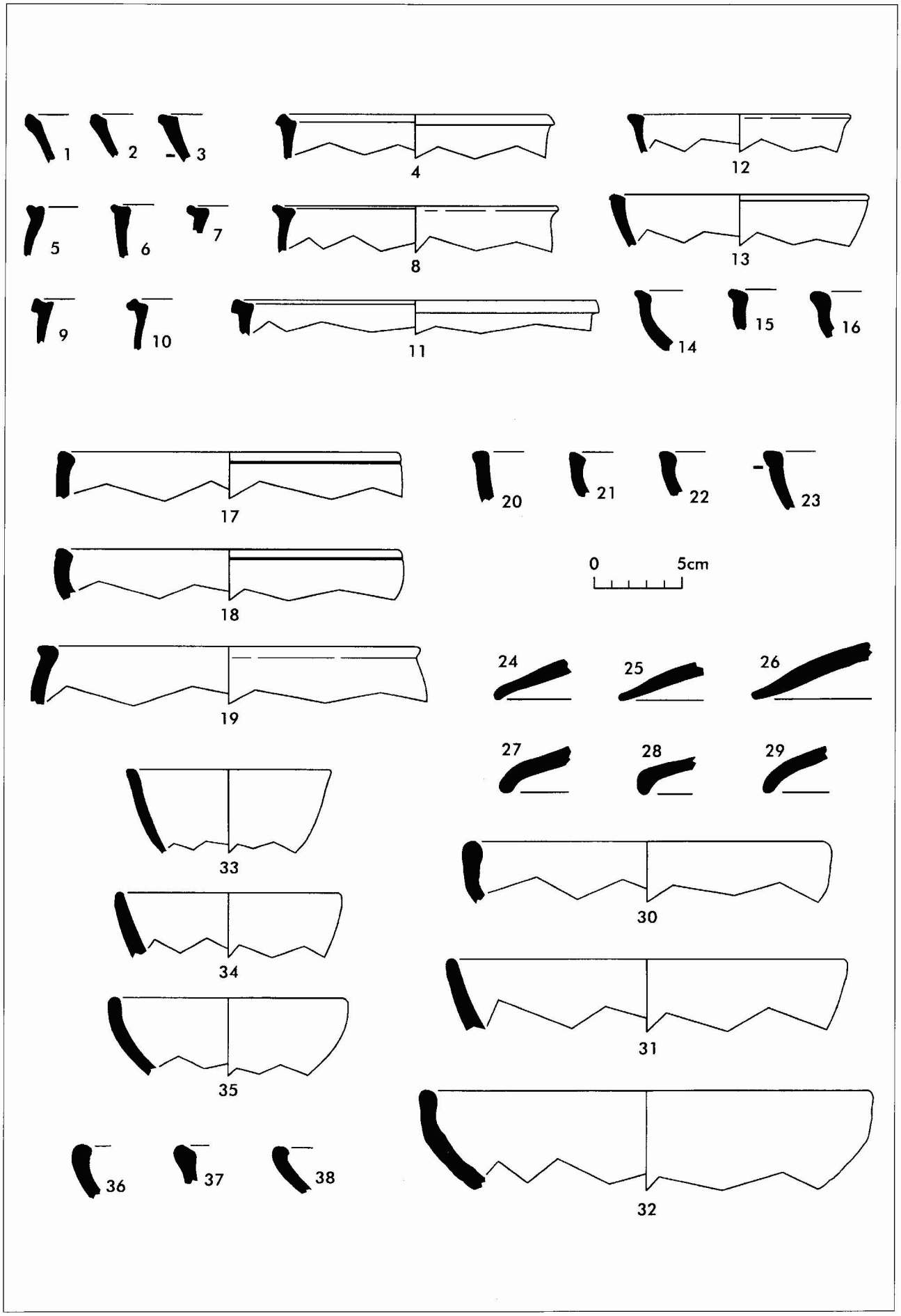

Fig. 27 — La céramique commune à pâte sableuse et cuisson réductrice (formes ouvertes).

Les formes ouvertes (fig. 27 et 28, n°1)

Un groupe de seize bords rectangulaires (n°1 à 11), proche du type 5 Cathma et dont le bord horizontal porte fréquemment une gorge plus ou moins marquée, pose problème. Si la majorité semble devoir être rattachée à des formes ouvertes (bols ?), une petite partie peut provenir d'urnes.

Cette ambiguïté n'est pas présente en ce qui concerne douze bords proches également du type 5 mais dont la face supérieure ne présente plus de gorge (n°12 à 16). Les bords sont plus fins et doivent appartenir à des coupelles ou des petits bols.

Quinze bords droits (n°17 à 23) prolongeant simplement la paroi se terminent parfois en bourrelet externe. Ils peuvent également porter une cannelure près de l'extrémité du bord, ces caractéristiques les rapprochent des formes ouvertes décrites dans le paragraphe consacré à la céramique commune du type «Bonissos».

Un groupe de 65 fragments à l'exécution souvent peu soignée comporte des formes ouvertes, probablement non tournées, aux bords droits ou évasés. Si un certain nombre aux bords parfois noircis peut selon nous appartenir à des couvercles d'urnes ou de marmites (n°24 à 29), la majorité semble constitué de fragments de plats tronconiques ou légèrement arrondis (n°30 à 32) identiques aux exemplaires narbonnais du Clos de la Lombarde (Raynaud, 1991, 229 et 231 fig. 8, n°13/14), le qualificatif de bol doit s'appliquer aux plus faibles diamètres (n°33 à 35). On remarquera la parenté des pâtes de certains de nos plats avec la «pâte fine et tendre au dégraissant fin, sableux mais dominé par des particules de mica» des plats narbonnais (Raynaud, 1991, 229). C'est en particulier le cas d'un fragment de fond d'assez grande dimension trouvé à Saint-Frichoux mais dont la pâte est très dure.

Un mortier est attesté de façon certaine par un fragment où apparaît une partie du bec verseur à bord découpé (fig. 28, n°1). Ce rebord présente une section presque triangulaire et une lèvre aplatie, on est loin des formes «classiques» à listel ou collerette et lèvre supérieure bien dégagée des mortiers en DS-P du site, à l'exception d'un exemplaire. Notre mortier peut être comparé à des exemplaires datés du VIe s. provenant de Gardanne (Pelletier, 1991, 313 et 317 fig. 52 n°12) et qualifiés de «variantes abâtardies fabriquées avec beaucoup moins de soin».

Fonds, anses et divers

Une grande quantité de fonds plats ou légèrement bombés sont attribuables aux céramiques communes à cuisson réductrice et notamment les urnes. A contrario, avec moins d'une dizaine de fragments, les anses sont peu fréquentes, ce qui est souvent le cas dans les ensembles contemporains. On remarquera un fragment mouluré et les bords des deux petites urnes qui portent la trace du départ d'une anse placée juste sous la lèvre. L'étude de nombreux fragments de panses (surtout des urnes) attestent que nombres de récipients sont d'une exécution peu soignée dont la finition s'est faite sans l'aide d'un tour de potier.

Les pâtes

L'examen superficiel des pâtes fait apparaître trois catégories distinctes, la mieux représentée est une pâte

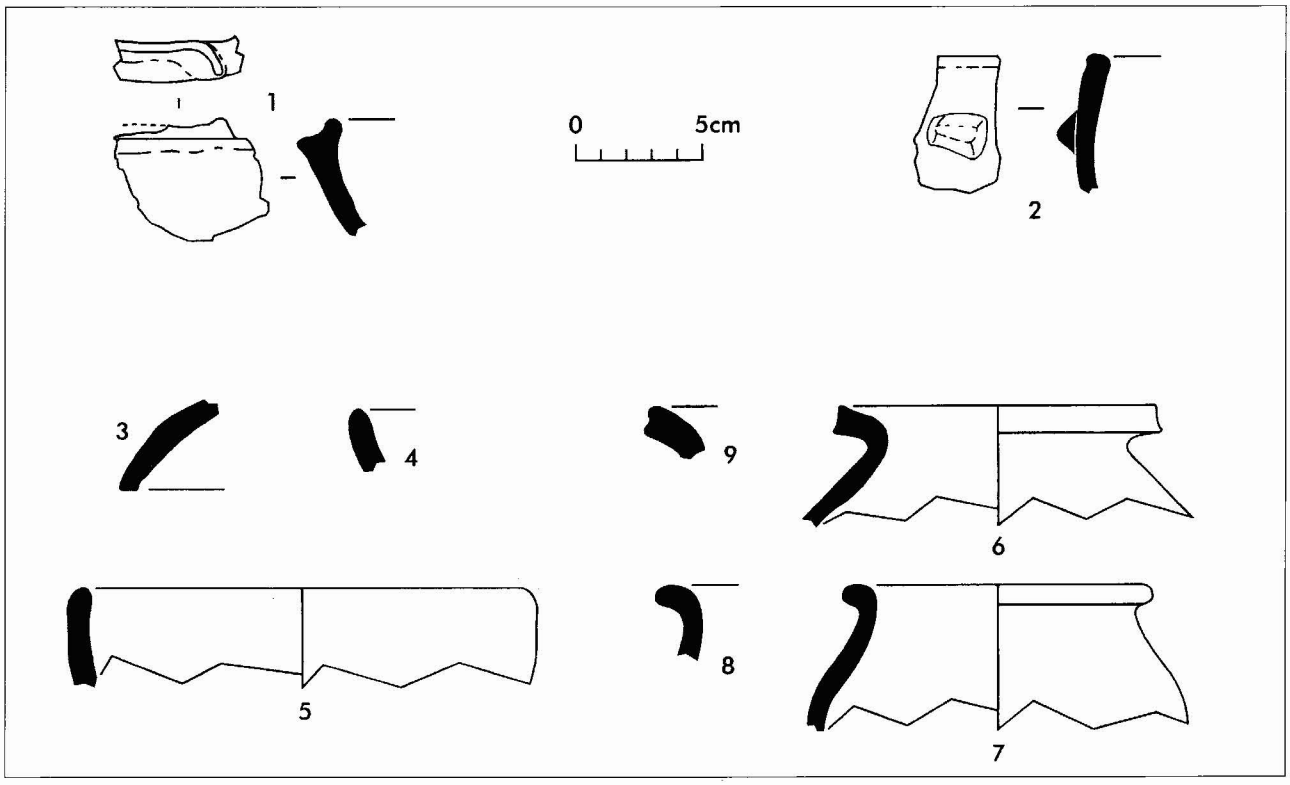

Fig. 28 — Mortier à pâte sableuse et cuisson réductrice, la céramique commune à dégraissant schisteux, marmite importée.

sableuse granuleuse, souvent micacée, dont la couleur varie du gris au noir, elle se retrouve fréquemment en Roussillon[28] à Ruscino ou Ansignan. Cette catégorie de pâte est bien représentée parmi les bords d'urnes (types 2a, 4a Cathma) et les formes ouvertes aux bords simples très évasés (couvercles / plats).

Une pâte déjà évoquée précédemment au sujet des plats narbonnais est fine, tendre et au dégraissant plus ou moins important comprenant le plus souvent des particules de mica. La couleur, qui peut changer sur un même fragment va, du noir au brun et les surfaces sont très souvent lissées. Ces caractéristiques sont celles de la catégorie 4 du classement régional de l'Association CATHMA (Cathma, 1993, 131), elle est représentée par des urnes et quelques plats ainsi que le mortier.

Plusieurs fragments parmi les bords de type 5 sont constitués d'une pâte grise, à la dureté variable et au dégraissant fin comportant parfois des inclusions blanches ou noires plus importantes. Des urnes et des couvercles/plats sont également représentés dans cette catégorie qui semble l'intermédiaire entre les pâtes de certaines formes en DS-P (notamment les formes 16) et les pâtes des céramiques communes réductrices classiques.

La céramique commune à dégraissant schisteux (fig. 28)

Un petit groupe de vases est représenté par huit bords possédant une pâte caractéristique de couleur grise, dure et bien cuite, qui présente de nombreuses inclusions de taille souvent importante. Ces inclusions sont constituées de paillettes de schiste donnant aux surfaces un aspect bosselé et des reflets satinés. Nous pensons que cette catégorie est d'origine locale. En effet ces paillettes se retrouvent en abondance dans certains cours d'eau de la plaine de Tuchan/Paziols, les terrains schisteux étant particulièrement présents au nord du terroir tuchannais. On peut également noter que divers fragments de céramiques protohistoriques et préhistoriques, trouvés lors de prospections sur des parcelles proches de Saint-Frichoux[29], présentent une pâte similaire et renforce l'hypothèse de productions locales ou micro-régionales, utilisant une même matière première à des siècles de distance. Ce petit groupe est constitué d'un minimum de sept vases. Les formes ouvertes sont représentées par un fragment de couvercle à bord aplati (n°3) et de trois bords appartenant à deux bols ou plats tronconique à lèvre mince (n°4, 5). Quatre urnes sont également présentes. Un bord de type 2a possède une lèvre de section rectangulaire (n°6), le passage bord-panse étant très anguleux et le col pratiquement absent. Deux autres bords de type 2a sont plus classiques, ils possèdent un raccord bord-panse sinueux et une lèvre arrondie (n°7, 8). Le quatrième bord de section plus importante et à la cuisson mixte se termine par une lèvre légèrement bifide (n°9) qui rapproche cet exemplaire des bords en poulie tout en conservant un profil plus conforme au type 2a. Cet intéressant exemplaire appelle à une comparaison avec une série de vases trouvés sur le site de Ruscino[30] et daté des VIIIe et IXe s. ; le caractère antiquisant de notre petite série nous semble trop prononcé pour la rendre contemporaine des vases roussillonnais, mais elle pourrait appartenir à une production tardive et locale de céramiques communes, constituant ainsi un faciès original (bien que peu documenté) sur le site de Saint-Frichoux. Un horizon des VIe et VIIe s. nous paraît envisageable.

Les céramiques communes à pâte calcaire (fig. 29)

Cette dénomination recouvre plusieurs productions utilisant des argiles calcaires, fines et bien épurées, ainsi qu'un mode de cuisson de type oxydant donnant aux pâtes des couleurs allant du beige à l'orange. On note quelquefois la présence d'une engobe de couleur orangée[31]. Ces caractéristiques techniques et le soin apporté à la réalisation des céramiques les font parfois comparer à des céramiques fines dont elles partagent souvent la vocation de vaisselle de table. On peut donc dans certains cas (tessons usés ou mal conservés) assimiler de façon abusive des fragments de céramique fines (DS-P, Luisante ou même Claire B que nous n'avons pu individualiser sur le site) à ces productions, ce qui peut expliquer la part relativement importante qu'occupent les céramiques communes à pâte calcaire dans l'ensemble des céramiques communes du site[32]. Nous rappellerons que bien que d'un usage courant du Ier au Ve s. ces céramiques restent méconnues, mais l'existence de plusieurs ateliers régionaux comme celui de Générac dans le Gard (Raynaud, 1982) est très probable.

Au sein de cette vaisselle on observe un grand nombre de cruches. Sept exemplaires se distinguent par un bord en poulie caractéristique (n°1 à 5), il s'agit probablement de la forme F3 en céramique à pâte claire engobée, comme le suggère la présence de traces d'une engobe orange sur certains. Ces cruches sont fréquentes dans les nécropoles du IVe s., des tombes de cette époque fouillées à Sigean (Solier, 1965, 221 fig. 3) en ont livré de similaires. Cinq goulots divers

28/ Il s'agit de la catégorie 11 du classement régional de l'Association CATHMA quasi exclusivement représentée sur des sites des Pyrénées Orientales (CATHMA, 1993, 132).

29/ Nous faisons référence à des sites inédits que nous avons prospectés, parfois distants de quelques centaines de mètres et datables du Bronze Ancien à la transition Bronze final/1er Age du Fer.

30/ Voir en particulier une série de bords de type 2, très proche selon nous de notre exemplaire (CATHMA, 1993, 208-213, 210, fig. 90, n°8-11).

31/ On parle dans ce cas de Céramique à pâte claire engobée (CL-ENG).

32/ Sur le site du Clos de la Lombarde les bords cumulés de la Céramique calcaire et de la Céramique calcaire engobée donnent un pourcentage de 13 % de l'ensemble des Céramiques communes contre 26 % à Saint-Frichoux.

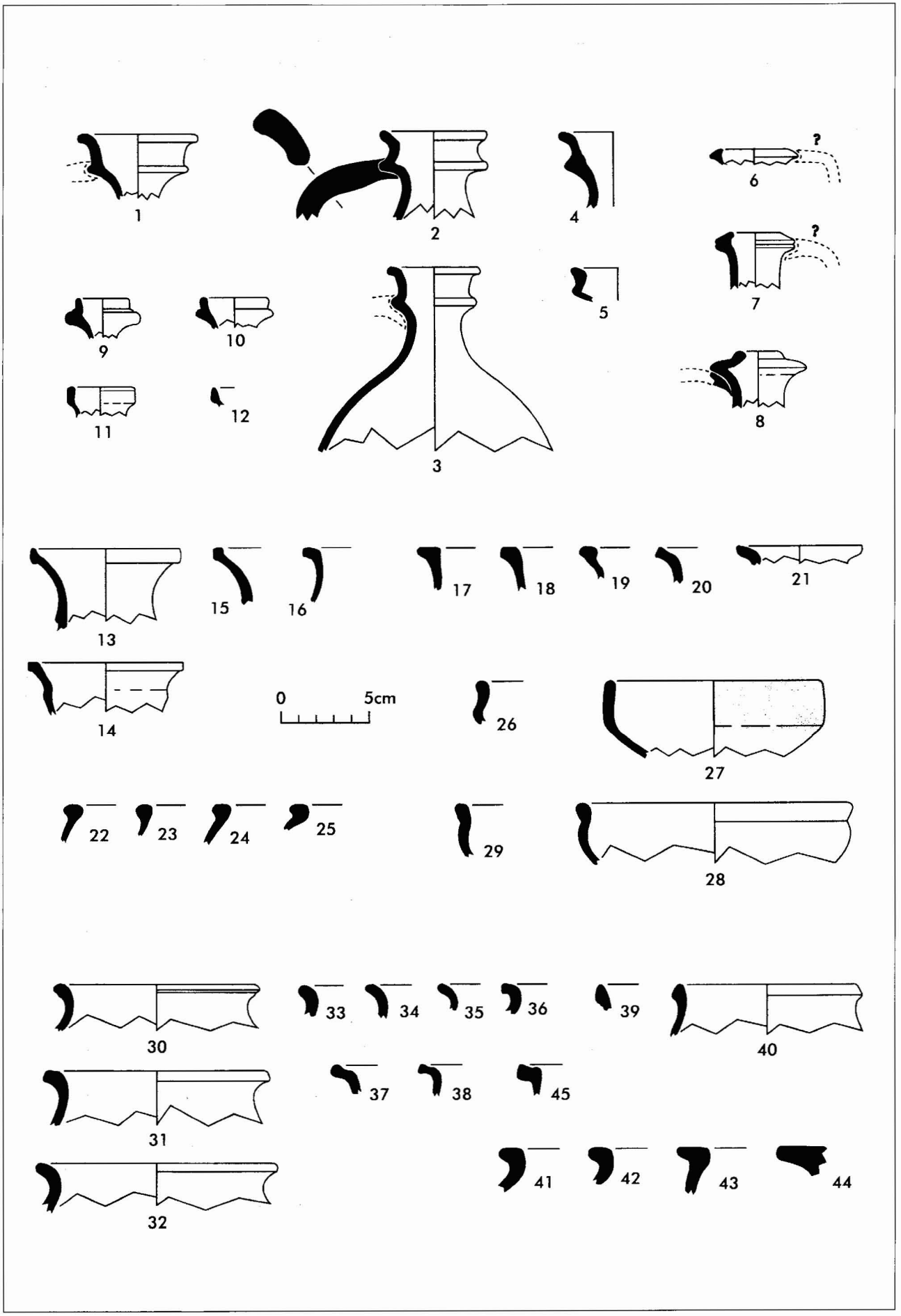

Fig. 29 — Les céramiques communes à pâte calcaire.

ont la particularité de posséder un bord triangulaire, qui cependant diffère d'un exemplaire à l'autre ; ils présentent dans tous les cas une gorge interne. Ces goulots appartiennent à des cruches au col étroit et probablement haut, mais de taille modeste. Trois de ces bords triangulaires sont classiques et proches de la forme 58 en DS-P (n°6). Un autre bord porte une moulure, le col est incontestablement haut (n°7). Le dernier des bords est plus exubérant (n°8). La lèvre triangulaire exagérément étirée forme un disque autour du col étroit, une anse venait se souder sur cette lèvre discoïdale qui peut faire songer à des cruches gallo-romaines plus anciennes[33]. Deux goulots présentent un bord en collerette (n°9 et 10), tandis que deux autres bords en bandeau caréné (n°11 et 12) semblent appartenir à de très petites cruches proches de la forme F9, dont on rappellera qu'un exemplaire complet provenant des fouilles de la fin du siècle dernier se trouve encore à Tuchan. Enfin on dénombre 22 bords qui semblent être issus de cruches ou vases à liquide à col large, les bords sont le plus souvent fins et évasés (n°13 à 16) et présentent une gorge interne. Les autres bords sont assez diversifiés (n°17 à 21). On peut dans certains cas les confondre avec de petites urnes (n°20, 21).

Les bols sont également bien représentés. Une série de neuf bords à lèvre en amande évoque la forme 27 en Luisante (n°22 à 25), cependant les pâtes diffèrent sensiblement de la céramique Luisante du site. Six bords semblent appartenir à des bols carénés à col court (n°26), dont certains sont très proches de la forme B7 que l'on retrouve également au Clos de la Lombarde (Raynaud, 1991, 218 et 217 fig. 1, n°15). La ressemblance avec des cols concaves en DS.P a déjà été relevée lors de l'étude de ces dernières. Un petit bol haut caréné (n°27) a conservé des traces d'engobe orangé, il s'agit de la forme B5 alors que deux autres bords (n°28, 29) présentant une pâte et une engobe identique nous paraissent assimilables à des bols hémisphériques à bord évasé et lèvre en amande B15.

Les urnes (n°30 à 38) sont représentées par 17 bords simples évasés, dont deux à lèvre triangulaire (n°39 et 40), mais également une série de six bords triangulaires à lèvre aplatie (n°41 à 44) qui révèlent la présence d'urnes, parfois de grande dimension, dont la typologie semble très proche d'exemplaires narbonnais à pâte sableuse et post-cuisson oxydante[34]. Un lot de douze bords rectangulaires (n°45) peuvent appartenir à des urnes mais également à des formes ouvertes, ils sont identiques à certains bords à pâte sableuse réductrice trouvés sur le site qui nous ont posés les mêmes problèmes de détermination.

A ces vases appartiennent un grand nombre de fonds annulaires bas, ainsi que des anses dont une grande partie doit être attribuée aux nombreuses cruches.

La céramique commune à pâte calcaire livre des formes bien attestées durant l'Antiquité tardive, en particulier la céramique engobée représentée par les bols B5, B15 et probablement B7 ainsi que les cruches F3, F9. La présence d'éléments plus anciens, antérieurs au IVe s., doit être envisagé limitant notre analyse d'un matériel provenant uniquement de prospections et donc soumis à de nombreux mélanges qui ne sont pas toujours perceptibles.

La céramique commune importée (fig. 28, n°2)

Un fragment à la pâte bien cuite d'une couleur uniforme gris-souris a attiré notre attention. Il s'agit d'un bord de marmite modelée à lèvre en bourrelet muni d'un petit appendice de préhension (n°2). Cette forme (COM-MEDIT 26, Lattara 6) est présente à Lunel-Viel[35] où elle est considérée comme faisant partie d'une production de céramique culinaire non tournée importée et largement commercialisée en Méditerranée occidentale. Les fouilles du Clos de la Lombarde (Raynaud, 1991, 228-232) ont livré un grand nombre de ces «marmites basses» dont une partie possède également de «petits appendices de préhension, boulettes de pâte collées à mi-panse et sommairement étirées», mais elles ne sont pas sur ce site envisagées comme étant la résultante d'un commerce lointain. En ce qui concerne Saint-Frichoux on notera la singularité de ce fragment en raison de sa typologie et des caractéristiques de sa pâte qui l'éloignent de l'ensemble des céramiques communes réductrices du site, exceptés quelques tessons dont un fragment d'anse en ruban. Cette singularité plaide en faveur de l'appartenance à une production importée que l'on inscrira au Ve s. à l'instar d'autres sites de Méditerranée occidentale où des vases identiques ont été signalés.

LES CERAMIQUES MEDIEVALES DE LA PARCELLE AU SOCLE DE LA CROIX (fig. 30)

Il était intéressant de donner une description des céramiques trouvées sur cette parcelle où devait se trouver l'ancienne chapelle détruite au XVIIIe s., et qui aujourd'hui encore supporte le socle de la croix commémorative érigée un siècle plus tard. Des traces indirectes de l'édifice sont encore visibles : trouvailles de monnaies médiévales, nombreux fragment de tuiles surcuites de couleur brune à verdâtre[36], moellons de calcaire et de grès incorporés au talus situé à l'ouest de la parcelle.

33/ Une cruche provenant de la nécropole de Baralle près d'Arras (époque claudienne au début du IIe s.) possède un goulot semblable (Tuffreau-Libre, 1996, photographie p. 58).

34/ Une série de 74 urnes de ce type provient des fouilles du Clos de la Lombarde, l'auteur les pense résiduelles et caractéristiques du début du IIIe s., elles diffèrent cependant par leur bord divergent que ne possèdent pas nos exemplaires au bord rentrant et à la lèvre simplement aplatie (Raynaud, 1991, 220 et 219, fig. 3, n°12 à 14).

35/ On observera la grande ressemblance de notre fragment avec le profil de la marmite représenté p. 240, fig. 124, n°9 (Raynaud, 1990).

36/ On observe fréquemment ce type de tuile sur les sites du XVIIe-XVIIIe s. de notre région. Distant d'à peine un kilomètre le site fortifié de Dom-

Exceptés quelques tessons indiscutablement antiques, les céramiques semblent en rapport étroit avec ce contexte médiéval. Les pâtes des céramiques communes à cuisson réductrice sont majoritairement mieux cuites que celles de leurs homologues antiques, le dégraissant bien calibré est plus discret et l'emploi du tour est systématique. Au point de vue morphologique, on trouve des urnes (n°1 à 12) représentées par une dizaine de bords évasés minces et curvilignes dont l'un présente une petite gorge interne (n°1). Un bord rentrant trahit peut être la présence d'un pot globulaire (n°11), un fond plat doit appartenir à une urne (n°12).

En marge de ces productions à pâte sableuse réductrice on observe une dizaine de tessons dont un bord rentrant (n°13), un bord évasé (n°19), des anses rubanées (n°14 et 16) et peut être l'orifice d'un bec verseur (n°17), constitués d'une pâte fine et très dure, de couleur orange à beige parfois grise au cœur, présentant des particules blanches et marron. Ces tessons portent fréquemment un décor ondé (n°13 et 18). Cette production est également présente sur les parcelles voisines qui nous ont donné deux bords (n°21, 22) et une anse rubanée (n°20).

On mentionnera également une anse en ruban grise (n°15) relativement large (4,5 cm), qui n'est pas sans rap-

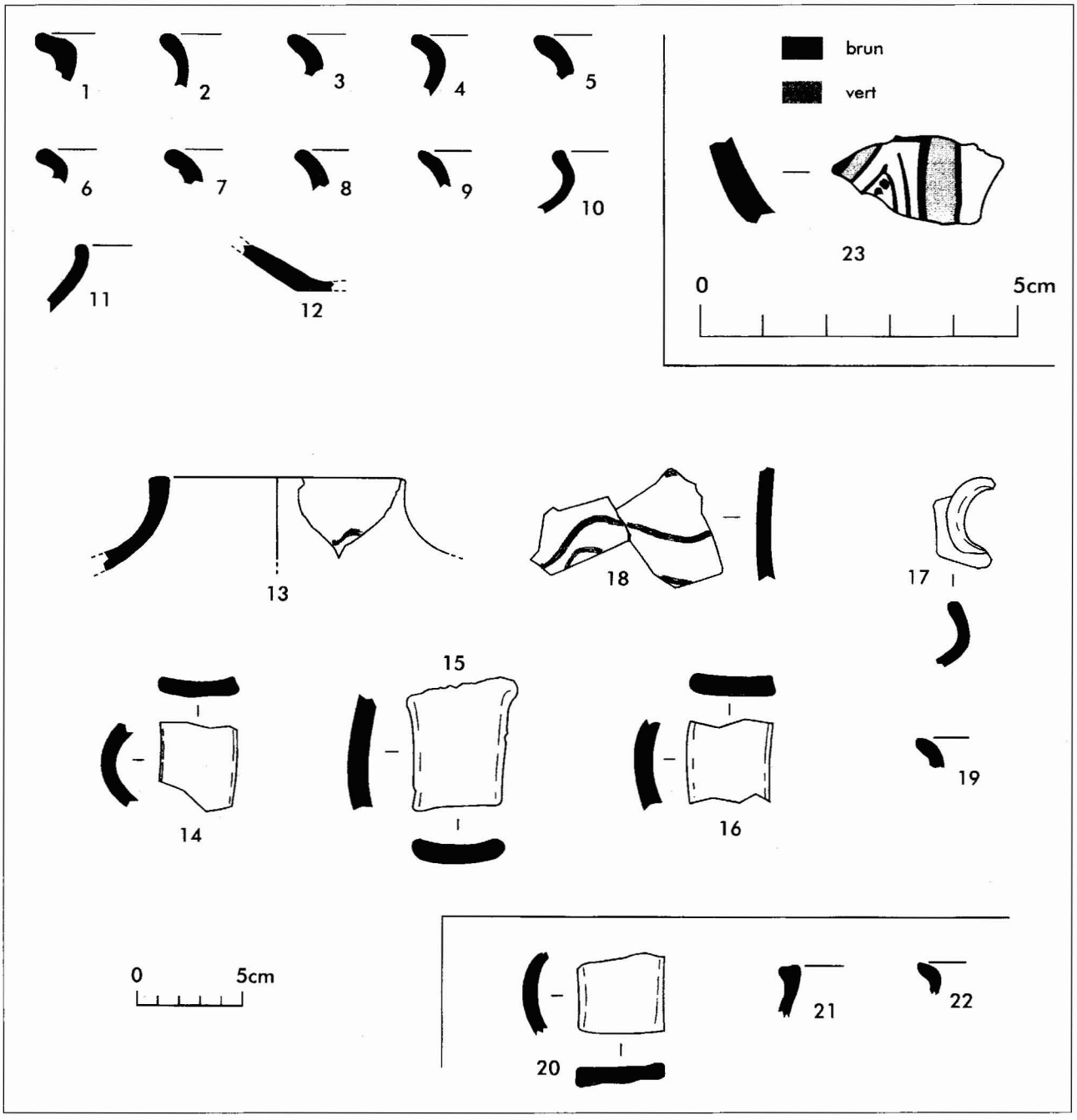

Fig. 30 — Les céramiques médiévales.

neuve, qui a été une communauté jusqu'en 1790 bien que son déclin semble remonter au XVIIe s., en livre en abondance.

peler la production précédente. Parmi les quelques tessons émaillés on en remarque un au décor de motifs végétaux exécutés au vert de cuivre et brun de manganèse (n°23).

La datation d'un ensemble aussi réduit constitue un exercice difficile et aléatoire, mais certains éléments semblent pouvoir s'y prêter. Les céramiques communes à cuisson réductrice sont proches des productions présentes dans les différentes forteresses royales édifiées après la croisade albigeoise. Le tesson émaillé au décor végétal vert et brun rappelle assez bien la première époque de production des ateliers espagnols de Paterna qui couvre la seconde moitié du XIIIe s. et se termine durant les premières années du XIVe (Amigues-Garcia Mesquida, 1993, 38-54). La petite série à cuisson oxydante est pour l'instant sans équivalent.

CONCLUSIONS

Au terme de cette étude, nous pouvons regretter l'absence de fouilles qui auraient sans doute permis d'éclairer le contexte particulièrement riche de cet établissement de l'Antiquité tardive, aujourd'hui entièrement détruit. Ces regrets doivent cependant être atténués. L'homogénéité et la richesse des mobiliers donnent une assise statistique à l'étude des céramiques, contribuant à faire de Saint-Frichoux un jalon important, dans une région où peu de sites ruraux de cette période ont fait l'objet d'une publication.

Occupé de façon certaine du IVe s. au début du VIe s., et bien que le détail de son évolution nous échappe, le site a livré un ensemble de mobilier dont l'étude confirme les observations faites sur d'autres sites contemporains. En cette fin de période romaine, les échanges avec le monde méditerranéen demeurent vivaces comme le montrent la présence d'amphores provenant d'Asie mineure, de la péninsule ibérique ainsi que l'omniprésence des productions africaines qui transitent encore au VIe s. par le port de Narbonne. Parallèlement à ce grand commerce international, des échanges régionaux ont perduré ou se sont développés, avec en particulier l'importation au IVe s. de productions des ateliers de céramique Luisante de la vallée du Rhône, au Ve s. la présence de DS.P. provenant d'ateliers marseillais, et au VIe s. des traces discrètes de céramiques kaolinitiques du Gard rhodanien. Dans ce contexte, la raréfaction, puis la disparition des céramiques fines importés dans la première moitié du VIe s., peut faire penser à un abandon du site dès cette époque, la réalité semble cependant plus complexe. Ce phénomène de recul des importations méditerranéennes est commun à l'ensemble des sites ruraux méridionaux, éloignés du littoral et des voies importantes. Un autre fait marquant est l'apparition d'une céramique particulièrement bien adaptée à un usage culinaire, grâce aux qualités réfractaires de sa pâte. Ce faciès est particulièrement bien représenté à Saint-Frichoux par les urnes et les formes ouvertes de la céramique commune du type Bonissos caractéristique du VIe s. et qui préfigure des changements profonds. Il est probable qu'existent aussi dans le lot de céramiques communes, des formes et des productions locales tardives, comme par exemple la petite série au dégraissant schisteux. La présence d'une jarre que nous pensons originaire d'*Ifriqiya* semble elle aussi découler d'une présence largement postérieure au VIe s. Toutefois la détermination de sa datation et de son origine constitue une tentative des plus délicate[37] du fait de la rareté des éléments de comparaison, et la signification de cet objet isolé demeure problématique.

Le reste des mobiliers confirme une occupation tardive, particulièrement la vaisselle de verre avec les coupelles et verres ornés de filets blanc opaque rapportés (décors d'émail) ou les verres à tige (Isings 111). On peut du reste s'étonner de la part importante qu'occupent au sein de la vaisselle de verre les formes du VIe s., alors que les types de verreries et les techniques décoratives des deux siècles précédents, comme par exemple le décor gravé, paraissent absents ou très peu représentés. Ce paradoxe pourrait s'expliquer par la présence des formes tardives dans les fosses à déchets que l'on devine un peu partout sur le site[38], et qui en auraient assuré la conservation au détriment de la verrerie plus ancienne située dans des sols remaniés, la fragilité du verre accentuant sa disparition. Cette constatation et l'hypothèse qui en découle, constituent un argument supplémentaire en faveur du creusement de ces fosses lors de la phase tardive d'occupation[39].

Les établissements de l'Antiquité tardive sont relativement abondants autour de Saint-Frichoux (fig. 1). La nécropole d'époque wisigothique des Camps Grands a également été signalée par le Docteur Paul Courrent (Courrent, 1897 et 1899), tout comme les tombes à dalles du Camp de l'Hiero.

D'autres trouvailles isolées[40], que nous n'énumèrerons pas, attestent d'une fréquentation durant l'Antiquité tardive en divers points du territoire tuchannais.

37/ Les jarres trouvées en fouilles à Achir (Xe-XIe s.) présentent de nombreuses similitudes (voir note 25), mais on ne peut exclure une simple ressemblance formelle. En outre elles ne sont jamais qu'un des maillons d'une production qui a dû perdurer et dont l'évolution nous est inconnue.

38/ La présence de ces fosses à déchets a déjà été abordée au début de cette étude lors de la présentation du site.

39/ Les inondations catastrophiques de novembre 1999 ont indirectement apporté une confirmation de la constitution de ces fosses lors de la phase tardive d'occupation du site antique. La crue du Donneuve, cours d'eau jouxtant les parcelles prospectées, a creusé un second lit dévastant une partie du site et faisant apparaître en coupe une de ces fosses. D'une largeur estimée à environ cinq mètres pour une profondeur de cinquante centimètres, ce dépotoir a livré un mobilier abondant et varié. La terre argileuse, noirâtre et riche en charbon de bois, contenait des céramiques, des restes d'objets de fer, des débris de faune et de coquillages, ainsi qu'un bord de coupelle en verre décorée de filets blancs opaque rapportés.

40/ Il s'agit essentiellement de monnaies anciennement trouvées sur le territoire de la commune, et de quelques sites inédits livrés par des prospections récentes.

BIBLIOGRAPHIE

AMIGUES F., GARCIA MESQUIDA M. (1993) — *Les ateliers et la céramique de Paterna (XIIIe-XVe s.)*. Catalogue d'exposition, Musée Saint-Jacques, Béziers 22 juillet-30 octobre 1993, 72 p.

ATLANTE I (1981) : CARANDINI A. dir., ANSELMINO L., PAVOLINI C., SAGUI L., TORTORELLA S. et TORTORICI E. — *Atlante delle forme ceramiche. I-Ceramica fine romana nel Bacino mediterraneo (medio e tardo impero)*. Enciclopedia Italiana, Rome, 1981 (Enciclopedia dell'arte antica).

BELLISENS J. (1950) — La Révolution de 1789 à Tuchan. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. LI, pp. 113-136.

BONIFAY M. (1983) — Eléments d'évolution des céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. XVI, pp. 285-346.

BONIFAY M. (1986) — Observations sur les amphores tardives à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980-1984). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. XIX, pp. 269-305.

BOUSQUET F. (1978) — La chapelle préromane de Notre-Dame de Gléon à Villesèque-des-Corbières (Aude). *Bull. SESA*, t. LXXVIII, pp. 43-47.

CATHMA (1993) — Céramiques languedociennes du haut Moyen Age (VIIe-XIe s.), études micro-régionales et essai de synthèse. *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 11, pp. 111-228.

CAVAILLES-LLOPIS M.T. (1986) — Céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille (corne du port antique, sondages DII11 et DII15). *Documents d'Archéologie Méridionale*, t. 9, pp. 167-195.

COURRENT P. (1897) — Notice sur des objets romains et gallo-romains recueillis dans le canton de Tuchan. *Bull. SESA*, t. VIII, pp. 95-117.

COURRENT P. (1899) — Nouvelle notice archéologique sur le canton de Tuchan. *Bull. SESA*, t. X, pp. 87-110.

COURTIEU J., JOURNET Cl., NICLOUX J., PASSELAC M., RANCOULE G. et RIGOIR Y. et J. (1980) — Dérivées des sigillées paléochrétiennes de l'Aude, un atelier carcassonnais, *Bull. Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. LXXX, pp. 35-68.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD G. dir. (1994) — L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe s. (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.). *Documents d'Archéologie Française*, 45, 260 p.

DICOCER : PY M. dir., ADROHER AUROUX M., RAYNAUD Cl. et coll. — DICOCER. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è. - VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, ampurdan). *Lattara*, 6, Lattes, ARALO, 1993, 624 p.

ENNABLI A. (1976) — *Lampes chrétiennes de Tunisie (musée du Bardo et de Carthage)*. Paris, CNRS, 225 p. 69 pl. (Etudes d'Antiquités Africaines).

FEUGERE M. (1985) — Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve s. ap J.-C.. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 12, 510 p.

FOY D. (1991) — Les Verres du Clos de la Lombarde. *in* : Solier, 1991, pp. 255-272.

FOY D. (1994) — Les Verres de l'oppidum de Saint-Blaise. *in* : D'Archimbaud, 1994, pp. 201-217.

FOY D. (1995) — Le Verre de la fin du IVe s. au VIIIe s. en France méditerranéenne, premier essai de typochronologie. *Verre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age, Typologie-Chronologie-Diffusion*. Actes du colloque (Guiry-enVexin, 18-19 novembre 1993). Musée Archéologique du Val-d'Oise, pp. 187-242.

FOY D., BONIFAY M. (1984) — Eléments d'évolution des verreries de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980). *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. XVII, pp. 289-308.

GANDOLFI D. (1981) — La Terra Sigillata Chiara D provenente dagli scavi di Albintimilium. *Revue d'Etudes Ligures*, 1-4, janvier/décembre 1981, pp. 53-149.

GUIRAUD H. (1989) — Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule. *Gallia*, t. 46, pp. 173-211.

GUIRAUD L. et CATTANEO D. (1968) — Le cimetière à inhumations du «Moural des morts». *Bull. SESA*, t. LXVIII, pp. 183-194.

HAXHIMIHALI M. (1998) — Les Fouilles de la Bourse. Les niveaux de l'Antiquité tardive - Les amphores du sondage 10. *Etudes Massaliètes*, 5, pp. 161-165.

HAYES J.W. (1972) — *Late Roman Pottery*. Londres, British School at Rome, 477 p.

KEAY S. J. (1984) — *Late Roman amphorae in the Western Mediterranean. A typology and economic study : the Catalan evidence*. Oxford, 1984, 2 vol., 738 p. (B.A.R. int. ser. 196).

KOTARBA J. et ABELANET J. (1987) — Un dépotoir d'époque wisigothique à Tautavel (P.-O.). *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 5, 1987, pp. 85-92.

LANDES Chr. dir. (1988) — *Les derniers romains en Septimanie (IVe-VIIIe s.)*. Lattes, Imago, 1987, 233 p. Catalogue d'exposition.

MOKRANI A.M. (1997) — A propos de céramiques récemment découvertes lors de fouilles sur le site d'Achir (Xe - XIe s.). *La céramique médiévale en Méditerranée*, Aix-en-Provence, 1995. Aix-en-Provence, 1997, pp. 291-300.

PELLETIER J.P. (1991) — Poterie, métallurgie et verrerie au début du VIe s. à Gardanne (B.-du-Rh.). *Documents d'Archéologie Méridionale*, t. 14, 1991, pp. 277-350.

PERNON J. et C. (1990) — *Les potiers de Portout. Production, activités et cadre de vie d'un atelier au Ve s. ap. J.-C. en Savoie*. Paris, CNRS, 1990, 220 p. (suppl. n°20 à la Revue Archéologique de Narbonnaise).

PIERI D. (1998) — Les amphores des sondages 6-7. (Les fouilles de la Bourse - 1967-1984). *In* : BONIFAY M., CARRE M.-B. et RIGOIR Y. dir. Fouilles à Marseille, les mobiliers (Ier-VIIe s. ap. J.-C.). *Etudes Massaliètes*, 5, 433 p.

POUYE B., ALLOUIS M.-F., BONIFAY M., BOUVILLE Cl., CALVET A., LOPEZ A. et Cl. (1994) — Une nécropole de l'Antiquité tardive à Cadarache (Saint-Paul-lès-Durance, B. du Rhône). *Archéologie Médiévale*, 24, 1994, pp. 51-130.

RANCOULE G. (1965) — La Lagaste - Camp dal Ker, communes de Pomas et de Rouffiac d'Aude (Aude). *Bulletin SESA*, t. LXV, 1964 /65, pp. 199-211.

RAYNAUD C. (1982) — Un atelier de potier du IV*e* s. à Générac. *R.A.N.*, t. XV, 1982, pp. 325-350.

RAYNAUD C. (1989) — Le site de Médor à Ornaisons (Aude). L'occupation de la fin de l'Antiquité. *in* : GUILAINE J., VAQUER J., COULAROU J. et TREINEN-CLAUSTRE F. — *Ornaisons-Médor, Archéologie et écologie d'un site de l'Age du Cuivre, de l'Age du Bronze final et de l'Antiquité tardive*, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, Toulouse, 1989, pp. 239-244.

RAYNAUD C. (1991) — Amphores et céramiques communes, la basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne. *in* : Solier, 1991, pp. 235-253.

RAYNAUD C., BRIEN-POITEVIN F., CHABAL L., COLUMEAU Ph., DIOT M.-F., DURAND A., MANNIEZ Y. et RUAS M.-P. (1990) — *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983).* Besançon, 1990, 353 p. (Ann. Litt. Univ. Besançon, 422 ; Centre de rech. D'Hist. anc., 97).

RIGOIR Y. et J. (1980) — Etude céramologique des DS.P. de l'Aude et interprétations. *in* Courtieu *et alii,* 1980, pp. 39-68.

RIGOIR Y. et J. (1991) — Les D.S.P de la Basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne. *in* Solier, 1991, pp. 123-213.

RIVET L. (1980) — La nécropole de Chabannes VIe-VIIe s. ap. J.-C. (Les Salelles, Lozère). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. XIII, pp. 165-193.

SABRIE M. et R. (1991) — Les céramiques importées. Céramiques africaines (sigillée claire, lampes, vaisselle culinaire). *in* : Solier, 1991, pp. 87-122.

SCIALLANO M. et SIBELLA P. (1991) — *Amphores, comment les identifier ?* Edisud, Aix-en-Provence, 1991, 131 p.

SOLIER Y. (1965) — La nécropole gallo-romaine des Aspres à Sigean. *Bull. SESA*, t. LXV, 1964-65, pp. 213-246.

SOLIER Y. dir. (1991) — *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne. Cadre archéologique, vestiges et mobiliers.* Paris, CNRS, 1191, 322 p. (suppl. à la Revue Archéologique Narbonnaise, 23).

TAFFANEL O. (1998) — Le Cayla de Mailhac. Perles et pendeloques. *Bull. SESA*, t. XCVIII, pp. 19-27.

TRUFFEAU-LIBRE M. (1996) — La romanisation de la céramique commune. *in* : Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine. *Dossiers d'Archéologie,* n°215, juillet-Août 1996, pp. 58-61.

VILLEDIEU F. (1990) — Portout, le matériel importés : Amphores et Lampes. *in* : Pernon, 1990, pp. 189-200.